A LA VEILLE DE L'EXAMEN DU BAC

OUADJAOUT RASSURE LES CANDIDATS

Page 5

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6786 - SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Conseil de la nation

ADOPTION AUJOURD'HUI DE LA NOUVELLE CONSTITUTION



RÉFÉRENDUM DU 1er NOVEMBRE

DU PAIN SUR LA PLANCHE POUR L'ANIE

Page 3

Après son adoption par le parlement, le projet de révision de la Constitution, initiative phare du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été présenté hier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation.

Page 3

EPIDÉMIE DE COVID-19 EN ALGÉRIE

La lente décrue se poursuit

Page 2

ANNABA

LE TUEUR DE ZAKI SE SUICIDE

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

Une mosquée fermée à Constantine

MOINS d'une semaine après la mise sous scellée d'une mosquée à Constantine, une deuxième vient d'être fermée aux fidèles dans la même ville.
La mosquée Lokmane situé à la cité Boudjnana Hacène à la périphérie ouest de la ville a été fermée jeudi, sur décision des autorités locales à la suite de la contamination d'un imam par le coronavirus. La décision devra s'étaler sur une durée de quinze jours à partir de jeudi. Cette fermeture est la deuxième à toucher des lieux de culte dans la capitale de l'Est depuis la levée partielle du confinement.
La première décidée au début du mois par les autorités de la wilaya en concertation avec la direction des affaires religieuses et des waqfs avait touché la mosquée El-Ihcène de la cité Zaoueche, agglomération située à quelques centaines de mètres de la cité Boudjnana, théâtre du second cas. La contamination par la covid-19 de trois parmi des fidèles du lieu de culte était à l'origine de la fermeture.
Les deux mosquées ont ainsi fait l'objet d'arrêtés signés par le wali qui a instruit toutes les structures chargées du suivi du protocole sanitaire à faire respecter la décision et mettre provisoirement sous scellé les lieux de culte. Des équipes spécialisées appuyées par des fidèles ont immédiatement procédé à de larges opérations de décontamination et de désinfection des salles de prière et des cours des mosquées.
174 lieux de culte ont été autorisés à recevoir les fidèles constantinois dès le 15 août dernier, date à laquelle les hautes autorités du pays avaient approuvé le rétablissement progressif de la prière dans les lieux de culte dont les capacités d'accueil pouvaient atteindre les 1000 fidèles.
La décision a exclu la prière du fadjr tous les jours de la semaine et celle du dohr le vendredi. Un communiqué de la direction locale des affaires religieuses avait alors publié les noms des mosquées concernées par la procédure de réouverture partielle.
Soixante-seize (76) lieux de culte ont depuis été rouverts à Constantine-ville, 29 dans la commune d'El Khroub, 18 dans la commune de Hamma Bouziane, 14 autres à Didouche Mourad et 7 mosquées à Ain Smara et Ibn Ziad.
La décision avait aussi concerné six autres lieux de culte dans la commune d'Ain Abid, et celle de Ouled Rahmoune, 5 à Zighoud Youcef, 4 à Ben Badis et une mosquée dans chacune des communes de Beni H'midane et Messaoud Boudjeriou.
Des mesures très strictes ont été instaurées afin de faire respecter le protocole sanitaire au niveau des mosquées concernées par la réouverture, dont la distanciation physique entre fidèles à l'entrée et à la sortie ainsi que durant l'accomplissement du rituel à l'intérieur des salles de prière où des signes particuliers avaient été placés pour maintenir au mieux l'éloignement entre fidèles, l'utilisation systématique du gel hydro-alcoolique et d'un tapis individuel pour chacun des fidèles sans oublier, bien entendu, le port désormais obligatoire de la bavette.
«Les consignes largement suivies par les imams et les bénévoles chargés de veiller au respect des procédures mises en place», a affirmé le directeur des affaires religieuses et des waqfs, Lakhdar Fanit, juste après la fermeture de la première mosquée.

Amine B.

COVID-19 EN ALGÉRIE

L'ÉPIDÉMIE POURSUIT SA LENTE DÉCRUE

Le nombre quotidien des nouveaux cas confirmés de la Covid-19 poursuit sa baisse en Algérie, avec 264 contaminations, 161 guérisons et huit morts en 24 heures. La wilaya d'Alger, la plus touchée par la pandémie dans le pays avec 5.187 cas, a enregistré 46 nouvelles contaminations en 24 heures. «264 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 161 guérisons et huit décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 47.752, des guérisons à 33.723 et celui des décès à 1.599», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 108 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.60 cas pour 100.000 habitants. 254 personnes ont été hospitalisées à travers le territoire national durant les 24 dernières heures.
Deux wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 20 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir, Alger (46 cas) et Blida (28 cas). Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.4% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.1%.
Les wilayas d'Alger (5.187 cas), Blida (3. 782 cas), Oran (3.720 cas), Sétif (3.090 cas) et Batna (1.685 cas) représentent à elles seules 40 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national. Le Pr Fourar a également indiqué que 22 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 15 autres ont recensé entre un et 11 cas, alors que huit wilayas ont enregistré plus de dix cas. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère baisse, avec 32 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (39 la veille).
Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.
A l'échelle mondiale, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 915.534 morts depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 28.449.884 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 20.445.647 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.
Sur la journée de jeudi, 5.862 nouveaux décès et 302.322 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.
Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 1.209 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.000) et le Brésil (983). Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 191.802 décès pour 6.397.547 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.403.511 personnes ont été déclarées guéries.
Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 129.522 morts pour 4.238.446 cas, l'Inde avec 76.271 morts (4.562.414 cas), le Mexique avec 69.649 morts (652.364 cas), et le Royaume-Uni avec 41.608 morts (358.138 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 92 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), l'Espagne (64), le Chili (62), et la Bolivie (62). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.168 cas (15 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès et 80.377 guérisons.

Mohamed Mecelti

SELON DES EXPERTS RÉUNIS À TIZI-OUZOU

Risque de rebond de la pandémie en automne

UNE DÉLÉGATION de la cellule nationale de suivi des enquêtes épidémiologique Covid-19 était ce jeudi en mission de sensibilisation sur les dangers de la pandémie du coronavirus à Tizi-Ouzou. A la tête de cette délégation, le Pr Mohamed Belhocine, qui a déclaré à l'issue d'une conférence animée à l'EHS de Draâ Ben Khedda, que la lutte contre ce fléau est loin d'être terminée.
Devant une assistance nombreuse et composée essentiellement de scientifiques, le conférencier, épidémiologiste de renom, a même souligné que les jours à venir seront plus difficiles, d'où la nécessité absolue de redoubler d'efforts et de vigilance.
Le Pr Mohamed Belhocine, qui n'a pas caché sa contrariété devant le relâchement constaté dans le suivi des enquêtes épidémiologiques au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a déclaré qu'avec la rentrée sociale et scolaire ainsi que la grippe saisonnière et à défaut de moyens de préventions appropriés, la Covid-19 connaîtrait un grand rebond.
Aussi, dans l'objectif d'éviter un tel scénario, le conférencier a insisté sur l'impératif d'assurer une meilleure prise en charge des patients, souffrant de ce mal et surtout approfondir et élargir au maximum les enquêtes épidémiologiques.
De leur côté, les médecins, les microbiologistes et les épidémiologistes, ainsi que d'autres scientifiques concernés, n'ont pas manqué de faire part à la délégation de la cellule nationale des enquêtes épidémiologiques sur la Covid-19, de leurs préoccupations et des difficultés rencontrées sur le terrain dans le cadre de leurs missions. L'absence d'outils de travail, les réticences de plus en plus grandes et nombreuses des citoyens, les villageois notamment, quant au respect du confinement et autres obligations à observer pour parer à cette pandémie, pourtant fortement recommandés par la communauté scientifiques.
Ces mêmes intervenants ont même avoué que dans de nombreux cas, ils se sont retrouvés dans l'incapacité totale de faire passer leurs messages aux citoyens, tant ceux-ci se sont montrés hostiles, voire agressifs à leur endroit.
D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'il y a eu blocage d'enquête épidémiologique à cause de l'absence de toute coopération des citoyens.

Saïd Tissegouine

CONSEIL DE LA NATION

Adoption aujourd'hui de la nouvelle Constitution



Après son adoption ce jeudi par le parlement, le projet de révision de la Constitution, initiative phare du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été présenté hier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation.

En présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil et du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, le Premier ministre a affirmé que la mouture de la nouvelle Constitution constituait «une rupture totale» avec les pratiques du passé, tant en termes d'élaboration que de contenu, et venait en réponse aux aspirations du peuple à l'édification d'un «véritable» Etat démocratique.

«Ce projet vient en réponse aux aspirations du peuple à édifier un véritable État démocratique qui mettra l'Algérie à l'abri des dérives autoritaires et despotiques qu'elle a connues», a assuré M. Djerad. Pour le Premier ministre, la crise qu'a traversé le pays était due à la corruption érigée en système de gouvernance. Impactant «fortement et profondément» les institutions de l'Etat, elle a fragilisé la cohésion sociale, suite à quoi, l'Etat s'est retrouvé face à un danger qui met en péril son intégrité territoriale et sa sécurité nationale. La nouvelle mouture de la Constitution, a souligné M. Djerad, instaure «une véritable» séparation des pouvoirs, «renforce» les prérogatives du contrôle parlementaire et l'harmonie entre les pouvoirs, protège les droits et la liberté du citoyen et concrétise les engagements du Président de la République pour édifier «une nouvelle République». Le texte sera soumis, aujourd'hui, lors d'une séance plénière, au vote et ce, dans le cadre du mécanisme du débat restreint.

La dernière mouture amendant la loi fondamentale a été approuvée à l'unanimité des 256 membres présents de l'Assemblée populaire nationale, sur 462, lors d'un vote à main levée. La réforme constitutionnelle, qui s'inscrit, selon le président Tebboune, en droite ligne avec les exigences de l'édification de l'Etat moderne, sera soumise à un référendum le 1er novembre, date anniversaire symbolique du début de la Guerre de libération nationale. Rédigée par une commission d'experts nommée en janvier dernier par le chef de l'Etat, elle propose «un changement radical du mode de gouvernance» et promet de promouvoir la prévention et la lutte contre la corruption, la justice sociale et l'ancrage du pluralisme médiatique libre et indépendant. Cette révision constitutionnelle a pour ambition de rompre avec les 20 ans de règne d'Abdelaziz Bouteflika, l'ex-président chassé du pouvoir sous la pression de la rue en avril 2019, synonyme d'autoritarisme, de corruption et de népotisme. Le projet d'amendement prévoit de renforcer le principe de séparation et d'équilibre des pouvoirs, afin d'épargner au pays «toute dérive de despotisme tyrannique», de moraliser la vie politique et de rendre transparente la gestion des deniers publics. Lors de son investiture en décembre 2019, M. Tebboune s'était engagé à réviser la Constitution, en tendant la main au Hirak, afin de «bâtir une Algérie nouvelle».

A rappeler que le projet de révision a été distribué aux forces politiques, aux syndicats et à des représentants de la société civile, pour consultations.

Mohamed Mecelti

PRÉPARATIFS DU RÉFÉRENDUM

Du pain sur la planche pour l'ANIE

LE RÉFÉRENDUM sur la nouvelle Constitution, prévu le 1er novembre, représente pour l'Autorité nationale indépendante des élections (l'ANIE) une deuxième expérience en matière d'organisation et de contrôle des échéances électorales. Pour le président de l'Autorité, Mohamed Charfi, le rendez-vous est crucial. Il s'agit d'une opportunité, pour lui et son staff, afin d'essayer de combler les lacunes relevées, lors du scrutin du 12 décembre dernier, et démontrer les capacités de cette instance à garantir un référendum transparent.

Pour ce faire, M. Charfi a appelé, avant-hier, les délégués de wilayas à «renforcer la notion de la régularité des élections, en assumant toute la responsabilité» lors des préparatifs de ce processus référendaire. «La régularité du prochain rendez-vous électoral, en l'occurrence le référendum sur le projet de révision de la Constitution, proposé par le Président Tebboune, renforcera la confiance qu'il faudra pour une gouvernance loyale, en vue de prendre des décisions cruciales en faveur de l'Etat algérien», a-t-il déclaré à l'occasion de l'installation des délégués de l'ANIE au niveau de sept (7) wilayas au centre du pays. Il a estimé, à ce titre, que la révision constitutionnelle «offre toutes les garanties assurant la régularité des élections», citant, entre autres, la constitutionnalisation de l'ANIE, la codification du financement politique, la préservation de la libre volonté populaire et l'offre de chances équitables au vote et à la candidature, afin que la voix de l'électeur soit respectée.

Conformément aux missions conférées à l'ANIE, il faudra, souligne encore M.Charfi, «lutter contre la corruption dans l'élection des dirigeants à partir du président de la République jusqu'au président communal». Non sans exhorter les délégués de wilaya à faire preuve de responsabilité et d'œuvrer à la sensibilisation des citoyens, quant à l'importance de participer à ce rendez-vous électoral d'envergure. Il s'engage à leur assurer, conséquemment, l'intégrité sanitaire dans le cadre d'un protocole rigoureux applicable durant tout le processus électoral.

Au sujet de ce protocole sanitaire approuvé par le Comité scientifique de suivi de la pandémie du Covid-19, le président de l'ANIE l'a qualifié «d'acquis important», qui illustre la nouvelle gouvernance, assurant que cette dernière «œuvre en parfaite coordination avec les différentes institutions de l'Etat et dans le respect des prérogatives des instances, ainsi que les compétences des corps».

M. Charfi a appelé, dans ce sens, l'ensemble des délégués de wilaya à contrôler et à suivre la mise en œuvre des dispositions de ce protocole au niveau des centres et bureaux de vote, ajoutant que les collectivités locales veilleront à réunir toutes les conditions de son application.

Les délégués de wilayas sont appelés ainsi à s'acquitter de leur rôle initial à savoir la surveillance du processus électoral depuis la désignation des encadreurs jusqu'aux opérations de dépouillement, l'établissement des PV, leur notification au Conseil constitutionnel et la proclamation des résultats.

S'agissant des moyens mobilisés, M. Charfi a fait savoir que l'ANIE allait recourir, en prévision du référendum du 1er Novembre, à «un nouveau mode d'intervention» en matière de gestion des ressources. Il est question, explique-t-il, d'un travail d'étroite coordination avec les ministères concernés par les élections (Intérieur, Affaires étrangères, Santé, Communication et Finances) permettant à ses membres de bien exercer leurs fonctions. A ce propos, le président de l'Autorité avait évoqué, il y a quelques semaines, une externalisation d'une assistance d'ordre matériel, qui sera confiée à une commission de soutien, rassurant que cela ne pourrait à aucun cas altérer l'indépendance de l'ANIE. «En quoi l'ANIE pourrait devenir plus indépendante en achetant l'isoloir ou en prenant à sa charge la restauration et le transport de ses encadreurs. Il s'agit plutôt d'une assistance d'ordre matériel, qui tend à diminuer les efforts de l'instance électorale à même de pouvoir se concentrer sur sa mission», avait-il déclaré sur les ondes de la radio nationale.

L'ancien ministre de la Justice relève, de la sorte, le défi pour que la date du 1er novembre, retenue pour l'organisation du référendum sur le projet de révision de la Constitution, soit synonyme de «justice et de victoire contre l'injustice».

Aziza Mehdid

BEJAÏA

Fermeture de l'APC de Timezrti par des habitants

DES HABITANTS du village Iaâchourène ont bloqué avant-hier le siège de la marie de Timezrti. Ces deniers répondaient à un appel de l'association «Tanekra» qui veut faire entendre sa voix.
Cette action intervient après de nombreuses années d'attente et d'interpellation des responsables locaux afin d'inscrire un certain nombre d'opérations de développement en faveur du village dont l'eau potable, le revêtement des routes et aménagement dans le village, éclairage public, gaz naturel, salles de sports et de loisir, salle de soins, voirie et lieux de détente, entre autres.
Une banderole a été accrochée sur la devanture de l'APC et sur laquelle l'association du village explique le geste de la population qui consiste en l'absence de prise en charge de leurs revendications des villageois en rapport au développement de la localité: «femeture de l'APC par des citoyens du village Iaâchourène pour réclamer leur droit au développement local», est-il noté sur la banderole.
Des doléances qui se résument en l'aménagement de la route, gaz de ville, alimentation en eau potable, assainissement, infrastructures culturelles et de jeunesse.
Il est utile de noter que les habitants de Thaderth Tamokrante relevant de la commune d'Amizour sont aussi en colère.
Ils réclament, une nouvelle fois, «le renforcement du transport de voyageurs par l'autorisation de nouveau Bus à exercer sur cette ligne et aussi le revêtement de la route du village.

N. Bensalem

EMIGRATION CLANDESTINE

Démantèlement d'un réseau à Tigzirt

DANS le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, et suite à un travail de recherche et d'investigation, les éléments de la Brigade mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) de la sûreté de daïra de Tigzirt ont réussi, au cours de la semaine écoulée, à démanteler un groupe de malfaiteurs, qui se sont spécialisés dans l'organisation de voyages d'émigration clandestine par la voie des mers.
Ce groupe est composé de cinq individus dont deux sont des repris de justice, âgés de 25 à 40 ans, originaires des wilaya de Tizi-Ouzou et Boumerdès.
A l'issue de cette opération, indique un communiqué de la sûreté de wilaya, il a été procédé à la saisie de deux véhicules touristiques et un utilitaire, utilisés pour le transport des candidats à l'émigration et les moyens et objets destinés à cette fin, ainsi que des téléphones portables utilisés pour les échanges de communications.
Toujours, selon les termes de ce communiqué, les mis en cause ont été présentés devant le Parquet de Tigzirt, lequel a ordonné la détention préventive à quatre d'entre eux et le placement sous contrôle judiciaire au cinquième complice.
Ces individus sont poursuivis pour association de malfaiteurs en vue de la commission du délit de trafic de migrant.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

PROMOTION DES VALEURS DE PAIX

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT À L'ONU

L'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Sofiane Mimouni, a réaffirmé avant-hier l'engagement de l'Algérie à la promotion des valeurs de paix et du vivre ensemble, lors du Forum de Haut niveau sur la Culture de la Paix.



L'Assemblée générale de l'ONU a organisé jeudi le Forum annuel de Haut Niveau sur la Culture de la paix pour commémorer le 21eme anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Plan d'action des Nations unies sur la culture de la Paix, tel que prévu par la résolution 53/243 adoptée le 6 octobre 1999.
Au cours de ce Forum, rehaussé par la présence du président de l'Assemblée générale et du secrétaire général des Nations unies, le représentant de l'Algérie, a rappelé que les premiers mots de la Charte des Nations Unies étaient «Nous, Peuples des Nations Unies», soulignant que «toutes les Nations du monde ont leurs propres cultures, leurs propres histoires et
leurs propres croyances mais que toutes ensemble constituaient la civilisation humaine», une civilisation, a-t-il soutenu, façonnée au cours de l'histoire par des siècles de conflits mais également de coexistence et de coopération.
M. Mimouni a poursuivi en affirmant que «la Charte des Nations unies a été et demeure, fort heureusement, à notre époque, le modèle de cette coexistence internationale et définit clairement le concept de Paix que toutes les Nations se sont engagées à respecter».
L'Ambassadeur a en outre relevé l'»importance de la Déclaration et du Programme d'action sur la culture de la paix des Nations unies», et souligné en ce sens que ces documents constituaient «un changement dans la perception du concept de paix, passant d'une approche qui considère la paix comme une fin en soi à une approche qui en fait un processus nécessitant la contribution et la coopération de tous pour parvenir à une paix durable».
«Il nous revient, aujourd'hui plus que jamais, de réaffirmer notre attachement à la coopération et à la solidarité internationales, qui sont plus que jamais nécessaires, particulièrement à un moment où nous nous efforçons de relever et de répondre à la pandémie mondiale et à d'autres défis urgents dans le monde», a estimé dans ce contexte le diplomate. A ce titre, il a rappelé que la pandémie de la Covid-19 avait révélé «le besoin urgent de tirer parti d'une culture de la paix comme moyen de combler les fossés entre et au sein des sociétés, et d'assurer la coexistence pacifique pour mettre en œuvre les objectifs du développement durable».
Sofiane Mimouni a, par ailleurs, rappelé qu'à l'entame de la décennie de l'action pour la réalisation des Objectifs du développement durable, l'interdépendance entre la paix et le développement devait avancer et progresser, considérant qu'il ne pouvait y avoir de développement durable sans paix et de paix sans développement durable.
Dans ce cadre, il a appelé les Etats à «démontrer, par des paroles et des actes, toute la valeur du multilatéralisme et ce, à travers une coopération internationale efficace et des partenariats multilatéraux».
Une action concrète est nécessaire de la part de toutes les nations et parties prenantes», a-t-il aussi soutenu, pour réaliser la culture de la paix en s'attaquant aux causes profondes des conflits, en réalisant le droit des peuples sous occupation étrangère à l'autodétermination, en combattant l'extrémisme violent, en éliminant la pauvreté et en favorisant la bonne gouvernance et l'Etat de droit.
Abordant l'engagement et les efforts entrepris par l'Algérie, le représentant permanent a mis en exergue le fait que l'Algérie était «au carrefour de nombreuses cultures et civilisations qui ont façonné son passé, son présent et continueront de façonner son avenir». Et d'ajouter «ce riche contexte historique et culturel a permis à l'Algérie d'assumer pleinement et fermement la responsabilité de promouvoir la culture de la paix et de la tolérance entre les Nations et les communautés». C'est dans cet esprit que l'Algérie a présenté la résolution 72/130, adoptée par l'Assemblée générale, le 8 décembre 2017, par consensus et proclamant le 16 mai, comme Journée internationale du vivre ensemble en paix.
L'objectif de cette Résolution, a-il-poursuivi, est de «contribuer davantage à promouvoir la tolérance, la coexistence pacifique et la cohabitation harmonieuse ainsi que d'accroître la compréhension et le respect mutuel sans distinction fondée sur la race, la nationalité, le sexe, la civilisation, la langue ou la religion et de promouvoir la réconciliation comme vecteur de paix».

M. D.

UN CONSEILLER DU PRÉSIDENT EN VISITE À MÉDÉA :

«Les associations religieuses sont appelées à contribuer à l'Algérie nouvelle»

AÏSSA BENLAKHDAR, conseiller auprès du Président de la République, chargé des associations religieuses, a rencontré, jeudi, les représentants des associations religieuses et des imams et exégètes, au siège de la wilaya, en présence du wali, du P/APW et des élus.
Dans son intervention, le conseiller mettra en exergue le rôle des associations religieuses de la wilaya de Médéa dont l'ancrage historique et l'authenticité culturelle issus de son patrimoine ancien ne sont pas à démontrer. Ajoutant que «les zaouias se sont impliquées dans les actions de préservation de la personnalité nationale pendant la Révolution armée et ont continué à participer à l'effort national dans la lutte contre l'analphabétisme et dans l'enseignement du Coran. Elles sont encore appelées à jouer un rôle de sensibilisation de la société dans le processus de construction de l'Algérie nouvelle».
Après quoi, la parole a été donné à l'assistance qui a exprimé ses principales préoccupations concernant l'élargissement du réseau de Koutab et d'écoles coraniques et le point relatif à l'enrichissement de la constitution pour le respect des constantes de la nation.
Une visite de la plus importante école coranique de Djouab, 100 km à l'est du chef-lieu de wilaya, où 150 élèves suivent l'enseignement coranique qui y est dispensé, a été organisée à la fin de la rencontre. Pas moins de 101 associations religieuses agréées sont recensées et, 64 autres associations religieuses sont en voie de renouvellement dans le cadre des nouvelles dispositions réglementaires, a indiqué le wali, Djahid Mous, qui a rappelé à cette occasion que la wilaya de Médéa compte un grand nombre d'établissements d'enseignement coranique, dont 12 écoles coraniques, 278 classes d'apprentissage du Coran et 41 Koutab, totalisant un effectif de 10.116 apprenants et 9.721 apprenantes.

Nabil B.

A LA VEILLE DE L'EXAMEN DU BAC

Ouadjaout rassure les candidats

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a tenu à rassurer les candidats du baccalauréat et leurs parents, que les sujets ne concerneront que les cours enseignés durant le premier et le deuxième trimestres de l'année scolaire 2019/2020.



Le ministre qui s'est réuni, à la veille de l'examen du Bac, en visioconférence avec les 50 directeurs de l'éducation de wilayas en présence des cadres du ministère, s'est voulu confiant. Il a adressé un message aux candidats du Bac, ainsi qu'à leurs parents, pour les rassurer quant aux sujets des épreuves. «Les sujets d'examen du Baccalauréat ne concerneront que les cours enseignés au cours du premier et deuxième trimestres de l'année scolaire 2019/2020, comme cela était le cas pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM 2020)», a déclaré Oudjaout.

Le ministre de l'Education nationale a indiqué que son secteur tenait à accorder une attention particulière aux mesures de santé et de prévention, dans cette circonstance exceptionnelle que traverse le pays, afin d'assurer le bon déroulement de l'examen du BAC 2020 en Algérie. Ouadjaout a rappelé en outre que son ministère s'est engagé dans un processus d'accompagnement psychologique et pédagogique pour les élèves concernés par les examens du Brevet de l'enseignement moyen et du Baccalauréat; et ce, depuis le 4 avril dernier.

Il a, de ce fait, profité de l'occasion pour rappeler aux directeurs de l'éducation, et aux responsables des centres d'examens, de mettre strictement en œuvre toutes les instructions et mesures d'organisation et de sécurité, contenues dans les différents dépliants relatifs à l'organisation du baccalauréat. Parmi ces mesures, Ouadjaout a insisté sur la nomination d'un nombre supplémentaire d'enseignants surveillants pour combler toute éventuelle absence, avec la nécessité de leur assurer le transport vers les communes dans lesquels ils sont désignés, en coordination avec les directions des transports, et ce pour le rôle important qui leur est assigné, afin de donner plus de crédibilité et d'intégrité à l'examen et d'incarner le principe d'égalité entre les candidats.

Il a mis l'accent sur le fait de sensibiliser à nouveau sur la nécessité de lutter contre le phénomène de la fraude et informer les candidats des sanctions judiciaires résultant de la commission ou tentative de fraude ou de collusion avec eux. Il est également recommandé de consacrer la période entre huit heures (08h 00h) et huit heures trente (08h30) du matin, et entre deux heures et demie (14h30h) et quinze heure (15h00h) de l'après-midi, au rappel des mesures de prévention et incité les candidats à les respecter.

Le ministre à tenu à assurer que la famille éducative ne ménagera aucun effort pour assurer la réussite de l'examen du baccalauréat. Cela ne se fera pas, selon lui, qu'avec les efforts consentis par tous les concernés par l'examen, qui veilleront à mettre en œuvre toutes les mesures d'organisation et de sécurité contenues dans les circulaires préparées par le ministère de l'Éducation nationale, ainsi que les guides de l'examen.

Il faut rappeler, que le nombre de candidats pour le bac a atteint 637 538 candidats, dont 413 870 scolarisés et 223 668 libres. Ces candidats seront répartis sur 2261 centres de déroulement et supervisés par 192 300 encadreurs.

Lynda Louifi

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Cap sur la numérisation

GAGE de transparence et de rapidité dans la prestation de service, la numérisation des administrations publiques s'impose, surtout que le gouvernement compte asseoir une transition numérique. L'impératif d'accélérer la cadence de la numérisation des instances publiques a été à l'ordre du jour d'une rencontre interministérielle. Le ministère de la Poste et des Télécommunications et celui de la Numérisation et des Statistiques vont travailler en étroite collaboration dans la perspective de concrétiser la stratégie nationale de numérisation, émanant du plan d'action du gouvernement. La rencontre organisée, avant-hier, était une occasion d'examiner les voies et moyens de coordination entre les deux secteurs. «Ces secteurs complémentaires coordonneront leur action afin de booster la cadence de la numérisation au niveau des instances publiques», a indiqué, Brahim Boumezar, ministre de la Poste et des Télécommunications. Il a ainsi mis en avant le rôle primordial qu'accomplit son secteur dans le cadre de la stratégie de transition numérique que les hautes autorités du pays s'emploient à traduire sur le terrain, à travers l'élaboration et le suivi de la politique nationale, aux fins de jeter les bases des infrastructures des télécommunications. Selon lui, il est nécessaire de tirer profit et de valoriser les expériences acquises auparavant dans ce domaine en vue de numériser les procédures à caractère urgent pour le plan d'action du gouvernement.

Pour le département de Mounir Khaled Berrah, ministre de la Numérisation et des Statistiques, la numérisation des instances publiques est une priorité du secteur. Le ministre a ainsi affirmé que cette rencontre de concertation et de coordination vise à permettre «une modernisation et une amélioration de la performance du gouvernement en matière d'échange de documents et de gestion de correspondances». Le but étant de garantir l'efficacité de la performance gouvernementale et l'introduction de la numérisation dans nombre de questions relatives au travail quotidien des instances publiques. Les participants à cette réunion tenue au siège du ministère de la Poste et des Télécommunications, s'accordent à dire que la coopération entre les deux départements permettra la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant l'accélération de la cadence de numérisation de l'administration dans tous les domaines. **Lilia Ait Akli**

SELON EL HACHEMI ASSAD

La loi sur l'orientation scolaire doit changer

LE SECRÉTAIRE général du haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), El Hachemi Assad, en étant l'invité du forum de Radio Tizi-Ouzou, a plaidé, jeudi dernier, pour le changement de la loi sur l'orientation scolaire. L'invité au forum de Radio Tizi-Ouzou a saisi cette occasion pour revenir sur les propositions apportées par l'institution qu'il dirige concernant l'enrichissement de la nouvelle constitution.

Dans ce cadre précis, El hachemi Assad a jugé nécessaire le jumelage des articles 3 et 4 de la constitution pour n'en faire qu'un seul. Le Président du HCA a également plaidé pour la création d'un haut conseil à l'amazighité pour pouvoir offrir à cette langue tous les moyens devant lui permettre son ancrage dans la société. Abordant ensuite le volet portant sur le Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighe, El Hachemi Assad a déclaré que «c'est un prix qui contribuera à la promotion de la langue en encourageant les travaux d'écriture et d'édition». «C'est aussi un autre dispositif qui va contribuer à propulser la production et la prise en charge de l'activité intellectuelle en Tamazight», conclut-il sur ce même volet. Plus loin, l'invité du forum de radio Tizi-Ouzou passera en revue les différentes rencontres organisées par le HCA à travers le pays avant de revenir sur le statut actuel de tamazight. L'homme dira qu'il est grand temps de «voir les pouvoirs publics prendre leur courage et changer la loi du 23 janvier 2008 no 08-04 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale par un amendement avec un article rendant la langue Amazigh comme matière obligatoire et non facultative comme il est mentionné dans la dite loi».

«C'est cet aspect facultatif infligé à l'étude de tamazight qui permet à des parties et cercles occultes et hostiles de distiller leur mépris à la langue et d'entraver sa bonne marche dans le système éducatif», a encore argué El hachemi Assad avant de citer l'exemple de cet enseignant de Tamazight à Djelfa à qui il a été demandé d'enseigner une autre matière faute d'élèves. «Je salue son refus et son attachement à la matière pour laquelle il a été affecté dans cet établissement», a clamé le Président du HCA. Selon lui, l'amendement rendant obligatoire cette discipline «est le seul moyen pour que Tamazight soit enseignée dans tout le pays et non pas seulement dans 11 wilayas comme c'est le cas actuellement». Le président du HCA plaidera également pour l'apprentissage de tamazight dès le préscolaire car «c'est à partir de cette base du cursus scolaire que l'enfant sera en contact permanent avec cette langue et, par conséquent, finira par la maîtriser parfaitement une fois avancé dans son étude». Il est à relever aussi que tout en déclarant ne pas aimer parler de statistiques, il annoncera quand même que 2570 enseignants de tamazight assurent son enseignement au niveau de 2.700 établissements à travers le pays.

«Un personnel qui devrait être renforcé dans les prochaines années avec la sortie de nouvelles promotions notamment celle de l'ENS (Ecole normale supérieure)», a-t-il affirmé. L'invité du forum de Radio Tizi-Ouzou mettra également un accent particulier sur les dividendes à gagner en assurant la formation continue pour les sortants des universités pour une meilleure prise en charge pédagogique de la matière. El Hachemi Assad plaidera enfin à ce que le secteur de la fonction publique ouvre ses portes aux détenteurs des diplômes en Tamazight et ne pas les confiner dans l'enseignement et à la culture. Enfin, le président du HCA a annoncé que l'avant-première de la version en tamazight du film «L'opium et le bâton», adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri, sera diffusée en décembre prochain à Tizi-Ouzou «Plus précisément, il sera diffusé le 28 décembre, et ce dans le cadre des activités commémoratives de l'anniversaire de naissance de l'écrivain, anthropologue et linguiste», a-t-il indiqué.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ÉTATS-UNIS

Trump a-t-il dévoilé une arme nucléaire secrète à un journaliste?

Le nouveau livre explosif du journaliste Bob Woodward sur Donald Trump a suscité une frénésie d'activité dans le milieu feutré des experts mondiaux en armes nucléaires, le président américain y évoquant une nouvelle arme «que personne d'autre n'a».



Selon les extraits du livre «Rage» publiés par le Washington Post, M. Trump s'est vanté lors d'une des 18 interviews qu'il a accordées entre décembre 2019 et juillet 2020 à Bob Woodward, de détenir une nouvelle arme dont ni le président russe Vladimir Poutine ni le président chinois Xi Jinping n'ont connaissance.

«J'ai construit un (système) nuclé... une arme, j'ai construit un système d'armement, des systèmes d'armement, que personne d'autre n'a jamais eu dans ce pays», déclare le président américain, semblant se reprendre, selon ces extraits datés du 5 décembre 2019.

«On a des choses que vous n'avez jamais vu, dont vous n'avez jamais entendu parler», ajoute M. Trump. «On a des choses dont Poutine et Xi n'ont jamais entendu parler. Personne. Ce que nous avons, c'est incroyable.» Bob Woodward, rendu célèbre pour avoir révélé, avec Carl Bernstein, le scandale du Watergate dans les années 70, indique dans son livre que des

sources non identifiées ont confirmé que l'armée américaine avait une «nouvelle arme secrète». Mais elles ne lui ont pas précisé de quel genre d'arme il s'agissait et se sont déclarées surprises que M. Trump en ait parlé.

Les experts ont disséqué ces quelques phrases pour tenter de deviner de quelle arme Donald Trump parlait. Le président américain s'est-il corrigé parce que l'arme n'est en fait pas nucléaire, ou justement parce qu'elle l'est et qu'il s'est rendu compte qu'il parlait trop? Hans Kristensen, de la Federation of American Scientists, a estimé sur Twitter qu'il «s'agissait en fait de la tête nucléaire de faible puissance W76-2 qui était alors développée et qui a été depuis déployée». Le Pentagone a annoncé le 4 février avoir déployé pour la première fois cette arme nucléaire qui a une charge explosive estimée à 5 kilotonnes (trois fois moins que la bombe d'Hiroshima) à bord du sous-marin USS Tennessee, qui patrouillait dans l'Atlantique. Mais pour Jeffrey Lewis, du Middlebury Institute, il s'agit du nouveau missile hypersonique que les Etats-Unis sont en train de développer. «La façon de parler de Trump en décembre 2019 ressemble à ses vantardises de mars 2020 à propos du missile +super extra+ qui s'est avéré être l'hypersonique», a-t-il tweeté.

Questionné sur Fox News, le conseiller à la Sécurité nationale de la Maison Blanche, Robert O'Brien, a assuré que le président américain ne parlait pas d'une arme en particulier. «Nous sommes toujours à la pointe de la technologie et nous avons toujours quelque chose dont nos adversaires ne sont pas au courant», a-t-il dit.Un porte-parole du Pentagone, le lieutenant-colonel Robert Carver, s'est abstenu de tout commentaire «sur un livre qui n'a pas encore été publié». **R. I.**

La Chine exhorte Mike Pompeo à respecter la liberté de la presse

LA CHINE a exhorté les États-Unis «à cesser de calomnier et de mentir, à rejeter les actes d'intimidation et à respecter la liberté de la presse par des actions concrètes», a déclaré jeudi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Le porte-parole Zhao Lijian a fait ces remarques lors d'un point de presse en répondant à une question concernant la plainte du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, selon laquelle le Quotidien du Peuple, l'un des principaux groupes de médias en Chine, a refusé de publier un article écrit par l'ambassadeur des Etats-Unis en Chine, Terry Branstad.

M. Zhao a souligné que le contenu de l'article était «gravement incompatible avec les faits de base, et était plein d'échappatoires et rempli de calomnies malveillantes et d'attaques» à l'encontre de la Chine.

«Si le gouvernement chinois, comme l'ont fait les Etats-Unis, vous fournissait un article qui déforme gravement les faits et attaque votre pays, et vous demandait de répondre le lendemain et de promettre de le publier sans aucune modification, le feriez-vous ?» a interrogé M. Zhao aux journalistes présents au point de presse.

Il a noté que ce que les Etats-Unis ont fait «n'avait rien à voir avec la liberté de la presse, mais était une machination bien conçue». L'ambassadeur de Chine aux Etats-Unis s'est toujours engagé à promouvoir des échanges et une coopération amicaux entre les deux pays et les deux peuples, à ne jamais créer et répandre de rumeurs à l'encontre des Etats-Unis, à ne jamais attaquer et diffamer le système américain, et à ne jamais s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, a déclaré le porte-parole.

Il a indiqué que certains politiciens américains, d'une part, réprimaient arbitrairement les médias chinois, les qualifiant de «machines de propagande» du Parti communiste chinois (PCC).Mais ces mêmes politiciens ont exigé que les «machines de propagande» attaquent malicieusement le gouvernement chinois. «Leur comportement est à la fois illogique et insolent», a-t-il noté.

«Comme tout autre média américain, le Quotidien du Peuple a le droit de décider de publier ou non un article soumis et de décider quand le publier, et il a le droit d'apporter des modifications et des révisions nécessaires à tout article. Il est également en droit de rejeter la publication d'un article comportant des erreurs factuelles et rempli de préjugés. Cela est conforme à la pratique professionnelle de l'industrie des médias, ainsi qu'aux normes internationales», a déclaré M. Zhao en citant la déclaration du Quotidien du Peuple, ajoutant que la Chine exhortait les Etats-Unis à cesser de calomnier et de mentir, à rejeter les actes d'intimidation et à respecter la liberté de la presse par des actions concrètes. **R. I.**

COLOMBIE

7 morts lors d'émeutes après une bavure policière

SEPT PERSONNES ont été tuées à Bogota et des centaines d'autres blessées durant les violentes émeutes qui ont éclaté en Colombie après la mort d'un homme victime d'une bavure policière.Ces troubles sont survenus mercredi dans plusieurs quartiers de la

capitale, ainsi que dans d'autres grandes villes, comme Medellin (nord-ouest), Cali (ouest) ou Barranquilla (nord).

Au moins trois personnes, dont un mineur de 17 ans, sont mortes après avoir été touchées par des tirs, a précisé la police jeudi en conférence de presse.

Selon le gouvernement, 56 postes de police ont été «vandalisés» et 70 personnes interpellées pour «violence contre les forces de l'ordre».

«Nous sommes face à des actes de violence massifs», a dénoncé le ministre de la Défense, Carlos Holmes Trujillo.

Sur Twitter, la maire d'opposition (centre gauche) de Bogota, Claudia Lopez, a fait état de 362 blessés dans la capitale : 248 civils et 114 policiers. Selon elle, six personnes ont été mortellement touchées par balles.

«Il existe des preuves solides d'une utilisation indiscriminée des armes à feu par les policiers (...) Quel type de formation reçoivent-ils pour avoir cette réponse absolument disproportionnée à une manifestation ?», a-t-elle déclaré.

Dans des vidéos partagées sur les réseaux sociaux, on peut voir des gens terrifiés qui fuient au milieu de coups de feu. La colère a éclaté après la diffusion sur les réseaux sociaux de la violente interpellation par la police, dans la nuit de mardi à mercredi, d'un homme décédé quelques heures plus tard. La séquence de près de deux minutes montre deux policiers casqués mettre au sol un avocat de 46 ans, Javier Ordoñez, puis lui administrer à plusieurs reprises de longues décharges avec leurs pistolets à impulsions électriques.

«S'il vous plaît, arrêtez», entend-on répéter à plusieurs reprises l'homme au sol. Les témoins de la scène interpellent également les policiers: «Arrêtez s'il vous plaît, on vous filme» avec un téléphone portable. Selon le chef de la police de Bogota, le colonel Necton Borja, la victime «a été soumise à une arme non létale» avant d'être transportée au poste de police où elle a présenté des «complications médicales».Transporté à l'hôpital, Javier Ordoñez, père de deux enfants, est décédé peu après. L'enquête et l'autopsie en cours devront permettre de déterminer si la victime a été frappée au poste de police, comme le dénonce sa famille.

Selon la police, les agents avaient été dépêchés après un désordre causé par des «personnes alcoolisées» et Javier Ordoñez a essayé «de frapper les policiers».

Les deux agents ont été suspendus, a annoncé le ministre de la Défense.Le président conservateur Ivan Duque avait déploré dès mercredi soir «les abus (...) commis par des membres de la force publique», demandant que des «sanctions appropriées soient adoptées». Mercredi après-midi, des centaines de personnes s'étaient rassemblées pour protester devant le poste de police où la victime avait été emmenée avant de mourir. La police a tenté de disperser la foule avec des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes, mais les protestations se sont étendues à d'autres quartiers de Bogota. **R. I.**

APRÈS QUATRE ANNÉES PASSÉES AU CS CONSTANTINE

Benayada signe pour deux ans au Club Africain

APRÈS quatre années passées au Club sportif constantinois, Houcine Benayada quitte Constantine. Le défenseur, âgé de 28 ans, a officialisé son engagement avec le prestigieux club Africain, le deuxième club le plus titré au pays du Jasmin.

Benayada avait maintenu le suspens durant plusieurs semaines, au moment où ses coéquipiers, hormis ceux libérés par le revenant Abdelkader Amrani, architecte du titre clubiste de 2017, ont quasiment tous rempilé.

Le joueur a signé pour deux saisons, au bout desquelles il sera libre de tout engagement, Son transfert a été qualifié de fiasco sur les réseaux sociaux par les inconditionnels du club constantinois puisqu'il aurait été cédé gracieusement au club de la capitale tunisienne.

Benayada, international avec les A' a été l'un des artisans du second titre de champion d'Algérie arraché par les verts et noirs en 2017. Le natif d'Oran qui a fait ses premières classes au sein de l'ASM d'Oran avait deux années plus tôt décroché le titre de champion d'Algérie 2015-2016 sous le maillot de l'USM Alger, consécration qui sera ponctuée par une participation algéroise en ligue des champions des plus remarquables, perdue par les gars de Soustara face à la coriace équipe du TP Mazembé en finale par 2-0 à l'aller au Congo au stade de Lubumbashi et 2-1 au retour au stade Omar Hamadi à Alger. La participation du joueur à la même compétition avec le CSC n'a pas été des moindres puisqu'il avait marqué sa revanche en inscrivant le premier but constantinois lors de la mémorable confrontation comptant pour la troisième journée de la phase des poules contre le même TP Mazembé, remporté par les Cirtéens par 3 buts à 0. Groupe dans lequel figurait d'ailleurs le Club Africain et El Ismayli d'Egypte. Le CSC avait réussi à passer pour la première fois de son histoire la phase des poules. Une aventure qui s'arrêtera aux quarts de finale perdu contre un autre club tunisois, l'Espérance de Tunis.

De son côté le Club Africain s'est félicité du contrat conclu avec le joueur algérien, il remplacera ainsi Mokhtar Belkhiter lequel a préféré revenir au bercail après trois saisons passées avec les rouge et blancs de Tunis. Belkhiter a signé avec le champion en titre le CR Belouizdad. Le Club tunisois a perdu tout espoir de participer à une compétition africaine. A une journée da la fin du championnat tunisien, le club est à quatre points de la seule place qualificative en coupe de la CAF. **Amine B.**

AG ÉLECTIVE DU COA

Quatre candidats se lancent

Quatre candidats sont en course pour la présidence du Comité olympique et sportif algérien (COA), dont l'assemblée générale élective (AGE) aura lieu samedi au siège de l'instance olympique à Ben-Aknoun (Alger).



Les quatre candidats sont: Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football, Sid-Ali Lebib, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports et Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Les quatre candidats qui ont occupé par le passé plusieurs postes de responsabilité au sein des instances sportives nationales et internationales, sont des personnalités connues dans le mouvement sportif algérien et leur décision de se lancer dans la course à la présidence, a

motivée par leur désir de contribuer à l'achèvement du mandat olympique et accompagner les athlètes en vue des Jeux olympiques 2021 à Tokyo.

Le prochain président élu deviendra le 14e président du COA depuis sa création en 1963 avec à sa tête feu docteur Mohand Maouche (1963-1965).

Depuis cette date-là, se sont succédé à ce poste: Hadj Omar Darmoun (1965-1968), Mohamed Zerguini (1968-1983), Abdenour Bekka (1983-1984), Mohamed Salah Mentouri (1984-1988), Si Mohamed Baghdadi (1988-1989), Mohamed Salah Mentouri (1989-1993), Sid- Ali Lebib (1993-1996), Mustapha Berraf (1996-1998), Mustapha Larfaoui (1998-2001), Mustapha Berraf (2001-2009), Rachid Hanifi (2009-2013), Mustapha Berraf (2013-2020). D'ailleurs, parmi ces anciens présidents du COA, figure le candidat Sid-Ali Lebib, ancien athlète et ancien président de la Fédération algérienne de judo (FAJ).

«L'une de mes principales actions et qui sont par essence celles du Comité olympique, consistera à veiller à instaurer le fair-play et la lutte contre la violence dans le sport national à tous les niveaux. Il faut un énorme travail sur ces deux importants aspects dans le monde du sport. D'autre part, le temps presse, il faudra se retrousser les manches et se

mettre au travail. On est à un an des Jeux olympiques et à quelques encablures des Jeux méditerranéens d'Oran. Il faut absolument faire en sorte que les zizanies qui pourrissent et ternissent l'image de notre sport cessent.», a déclaré Lebib à la presse nationale.

Deuxième vice-président du COA, plusieurs fois champions d'Afrique et médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Abderrahmane Hammad a décidé également de se porter candidat à la présidence du COA. «J'ai décidé de présenter ma candidature pour le poste de président du COA pour ramener la cohésion et la stabilité à notre instance olympique qui a traversé dernièrement des moments difficiles», a déclaré à l'APS Hamad, exprimant sa détermination à contribuer au «retour à la sérénité» au sein de l'instance olympique et à «conférer une harmonie» aux relations avec l'ensemble des partenaires du mouvement sportif national.

Il a également mis l'accent sur le travail qui sera entrepris à la tête de l'instance olympique en direction des athlètes, en vue des Jeux olympiques 2021 de Tokyo ainsi que les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran.

Hammad préside également la Commission des athlètes du COA depuis 2013 avant d'être élu en 2018 membre de la commission technique du Conseil international des Jeux méditerranéens (CIJM). De son côté, Mabrouk Kerboua, troisième candidat à la présidence du COA, avait occupé le poste de président de la Ligue de cyclisme de Mascara avant d'être élu à la tête de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Actuellement membre du bureau exécutif du COA, Kerboua ambitionne de donner une nouvelle impulsion à l'instance olympique à travers une révision des textes régissant les fédérations sportives nationales. «Le président d'une fédération nationale doit être protégé par les pouvoirs publics pour qu'il soit à la hauteur des attentes de ceux qui

l'ont propulsé à la tête de l'instance fédérale. Aujourd'hui, un président ne peut achever un mandat sans qu'il soit inquiété par les membres de son propre bureau fédéral ou de l'assemblée générale.», a déclaré à l'APS Mabrouk Kerboua. Première arbitre internationale de football et ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN), Fergani Soumia figure parmi les quatre candidats pour le poste de président après avoir réussi à intégrer l'assemblée générale du COA en 2016, avant de se lancer dans la bataille de la présidentielle. Fergani compte aller jusqu'au bout et elle croit sérieusement en ses chances dans cette course à la présidence et ambitionne même de devenir la première femme algérienne à occuper le poste de président du Comité olympique. «Je suis membre de l'assemblée générale du COA depuis 2016. Je connais parfaitement la maison. Par ailleurs, j'estime avoir un parcours assez riche dans le monde du sport, une riche expérience et un bagage intellectuel assez conséquent me permettant de prétendre à ce poste.», a-t-elle dit. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer la prochaine assemblée générale élective. **R. S.**

COMMISSION DE DISCIPLINE DE LA LFP

2 ans de suspension avec proposition de radiation à vie pour Mellal

LA COMMISSION de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a lourdement sanctionné le président de la JS Kabylie, Cherif Mellal et cela lors de sa cession de ce jeudi.

En effet, Mellal a été suspendu pour deux ans de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football et cela à compter du 20/06/2019 avec proposition de radiation à vie de toutes compétitions ou activités sportives. Une sanction assortie d'une amende d'un million de dinars pour le club. Les griefs retenus contre le boss des Canaris sont : «la violation de l'obligation de réserve, l'outrage à la fédération et de la ligue et de leurs structures et membres, l'atteinte à la dignité et à l'honneur à leurs membres et enfin le non-respect des décisions des commissions juridictionnelles. Le communiqué de la LFP a tenu à signaler que «le président de la JSK était déjà sous le coup d'une sanction disciplinaire de deux (2) ans de suspension ferme».

Bien que Mellal ait le droit de faire appel devant la commission fédéral des recours, il y a peu de chances que cette instance annule cette sanction ou la revoit à la baisse, vu que la CD a sévi sur la base de deux saisines de la FAF en date du 09/08/2020 et du 07/09/2020.

Pour rappel, la FAF avait publié, hier un communiqué dans lequel elle avait annoncé la couleur en affirmant que «toutes ces dérives ne resteront pas impunies puisqu'un examen minutieux sera fait des déclarations de ce dirigeant (NDLR : Cherif Mellal) et que la FAF est dans son bon droit de recourir aux juridictions compétentes pour défendre son honorabilité» et d'ajouter dans publication «le BF fait appel aux autorités publiques pour mettre fin aux agissements de ce genre de dirigeant qui entretient la polémique et la division au sein de la famille du football national». C'est dire que la Fédération ne compte pas arrêter là, elle attend une réaction des autorités publiques.

R. S.

FOOTBALL

Début du championnat d'Algérie de Ligue 1 le 20 novembre

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, saison 2020-2021, sera donné le vendredi 20 novembre, conformément aux instructions du Premier ministre et après l'adoption des protocoles sanitaires y afférents, indique jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Cette décision a été prise conformément aux instructions du Premier ministre chargeant le ministre de la Jeunesse et des Sports d'examiner avec les différentes fédérations sportives nationales, la possibilité d'une reprise graduelle et progressive des activités sportives à huis clos et après adoption des protocoles sanitaires y afférents par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et le Centre national de la médecine du sport (CNMS).

A cet effet, la reprise des entraînements des clubs de football de Ligue 1 aura lieu, dans un premier temps, à partir du dimanche 20 septembre, précise la même source.

Par ailleurs, la reprise des entraînements pour les disciplines sportives collectives, concernées par les compétitions internationales aura lieu à partir du dimanche 13 septembre, alors les activités subaquatiques pourront reprendre leurs activités à partir du mardi 15 septembre.

«Les fédérations sportives concernées sont chargées de veiller, en relation avec le centre national de la médecine du sport (CNMS) à l'application stricte des protocoles sanitaires élaborés à cet effet.», conclut le communiqué du MJS

L'ensemble des compétitions sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier, en raison du Covid-19.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait annoncé le 9 juillet, comme première étape de reprise progressive,



avoir
autorisé les athlètes algériens «qualifiés et qualifiables» pour les prochains Jeux olympiques et Paralympiques 2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) à reprendre les entraînements «avec le strict respect des mesures de protection».

16 CLUBS INTERDITS DE RECRUTEMENT

16 (seize) clubs, donc 5 issus de la Ligue 1 professionnelle de football, sont interdits de
recrutement lors de mercato d'été, en raison de leurs dettes cumulées, a annoncé jeudi la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel, sans dévoiler leur identité.

La chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) a recensé 12 clubs endettés de la Ligue 1 professionnelle, dont le montant est estimé à 330 millions de dinars, alors que 22 clubs de la Ligue 2, «désormais composée de clubs professionnels et amateur», sont endettés à hauteur de 694 millions de dinars, précise l'instance fédérale.

En juillet dernier, la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, présidée Réda Abdouche, a relevé 1.000 milliards de centimes de déficit cumulé, pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019.

Se basant sur un bilan préliminaire établi par la DCGF au 31 décembre 2018, la FAF avait révélé en novembre 2019 un déficit cumulé estimé à 740 milliards de centimes.

Les membres de la DCGF avaient procédé à un premier travail auprès des 16 clubs de la Ligue 1 afin d'examiner, dans une première étape, la situation de ces derniers sur le triple plan administratif, comptable et respect des procédures.

Dans le cadre de la mise à niveau du management, les clubs de l'élite ont été conviés depuis quelques jours à signer la convention tripartite liant la SSPA, aux cabinets d'expertise, ainsi que la DCGF de la FAF, pour l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001.

Plusieurs clubs de la Ligue 1 professionnelle, désormais composée de 20 club, ont signé cette convention, à l'image du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'AS Aïn M'lila, du NC Magra, du Paradou AC, ou encore de l'USM Bel-Abbès, en attendant les autres.

R. S.

CR BELOUIZDAD

Les joueurs dépistés dimanche

LES JOUEURS du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), passeront dimanche des tests de dépistage du coronavirus (Covid-19), en vue d'une éventuelle reprise des entraînements, dont la date n'a pas encore été arrêtée par les autorités, a appris l'APS mercredi auprès du champions d'Algérie en titre.

«Nous avons tenu ce matin (mercredi, ndlr) une réunion avec le médecin de l'équipe pour anticiper et se préparer dès que nous aurons le feu vert pour reprendre l'entraînement. Les joueurs vont commencer à partir de jeudi à passer les différents tests dans l'objectif de fournir le dossier médical préalable à la pratique du football (PCMA), alors qu'ils seront au rendez-vous dimanche pour des tests de dépistage au Covid-19. Nous n'avons rien laissé au hasard sur le plan médical», a indiqué à l'APS le directeur du pôle compétitif du CRB Taoufik Korichi.

Les différentes compétitions et activités sportives sont suspendues depuis le 16 mars en raison de la pandémie du Covid-19. Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi d'examiner avec les différentes fédérations sportives la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huis clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, a indiqué lundi 31 août dernier, un communiqué des services du Premier ministre.

«Nous refusons d'être pris au dépourvu, c'est la raison qui nous a poussé à préparer notre retour à l'entraînement, qui nous espérons se fera dans les meilleurs conditions», a-t-il ajouté. Concernant le stage d'intersaison Korichi a parlé de deux propositions : «Nous avons retenu deux éventualités : soit effectuer l'intégralité de notre préparation en Algérie, soit se déplacer à l'étranger, si l'espace aérien sera rouvert. Dans le cas où nous opterions pour la deuxième option, nous aurons à choisir entre trois destinations».

Abordant le volet mercato estival, l'ancien DTN a précisé que le club devrait engager encore «un ou deux joueurs avant de boucler l'opération de recrutement, selon les besoins fixés par le staff technique», dirigé par le Français Franck Dumas.

Le Chabab a assuré jusque-là l'arrivée de quatre éléments : le milieu de terrain Zakaria Draoui (ex-ES Sétif), le défenseur Mokhtar Belkhiter (ex-Club Africain/ Tunisie), l'ancien international espoir belge Maecky Ngombo (ex-Go Ahead Eagles/ Pays-Bas) et le gardien Taoufik Moussaoui (Paradou AC). Le CRB a été désigné «à titre exceptionnel» champion d'Algérie 2019-2020, suite à la décision prise par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) de mettre fin à l'exercice, impacté par la pandé-

Ouverture graduelle des salles de sports privées le 15 septembre

L'OUVERTURE GRADUELLE et sous conditions strictes des salles de sports privées aura lieu le mardi 15 septembre, indique jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

«Toute personne désireuse de prendre part à une activité sportive devra se soumettre à un examen médical, à l'issue duquel un certificat médical de non-contre-indication à la pratique lui sera délivré. Un adhérent ou personne s'avérant atteinte, doivent êtres signalés au gérant de la salle, tout en s'engageant à ne pas se présenter aux séances.», précise le MJS .

Parmi les conditions requises pour la reprise des entraînements : la superficie des salles doit être de 160 m2 au minimum (la capacité d'accueil de 10 personnes pour une telle surface), disposant obligatoirement d'une aération naturelle efficiente (grande fenêtres ouvrantes), alors que les salles dont les locaux sont en entresol ou en sous-sol ne sont pas concernées par la reprise.

Les sanitaires doivent obéir à des règles strictes de désinfection et de nettoyage, le port du masque grand public obligatoire pour tous, strict respect des mesures de distanciation physiques et sociales (accolades et embrassades interdites), protection de la réception par du plexiglas, gestion des goulots d'étranglement et prise de la température corporelle avant l'entrée à la salle.Par ailleurs, l'ouverture des piscines et milieux aquatiques (bains à remous, SPA, massage au jet) sont interdits de cette reprise.

De son côté, le coach devra s'équiper d'un matériel de protection (masque et visière) et se tenir à distance des adhérents, notamment lors des démonstrations ou correction de posture (distanciation de 3 mètres entre chaque appareil, en disposition linéaire, distanciation entre les adhérents de façon à ce que chaque sportif ait une surface de 16 m 2 en dynamique (step, fitness,...).En raison de la situation sanitaire et épidémiologique actuelle, la pratique du sport chez les sujets jeunes de moins de seize (16) ans est actuellement interdite ainsi que les sports de combat dans leur forme conventionnelle.

CONSTANTINE

Raccordement prochain de plus de 2000 logements AADL au réseau de la fibre optique

UN TOTAL de 2150 logements dans l'extension Ouest de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli

Dans la wilaya de Constantine sera « bientôt » raccordé au réseau de la fibre optique, a annoncé hier, le directeur local d'Algérie Télécom (AT), Mohamed Imoussain.

« L'opération de raccordement, entamée mercredi, consacrée à ce programme de logements de type location-vente relevant de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), s'effectue à raison de neuf blocs d'immeuble par jour », a indiqué le même responsable, soulignant que ce chantier devra se poursuivre « pendant 15 jours. »

Selon Mohamed Imoussain, l'extension du réseau de la FTTH (Fibre to the home) depuis l'unité de voisinage (UV) 14 vers l'extension Ouest et le déploiement de plus de 20 km des câbles de la toute dernière technologie d'internet, ainsi que l'installation des équipements nécessaires ont été lancés au mois d'avril dernier.

Les services d'Algérie Télécom AT se rendront auprès des clients pour accomplir les formalités d'engagement pour l'acquisition de la ligne Internet et de téléphonie à très haut débit, dans le cadre de l'amélioration du service, a rassuré le directeur de wilaya d'AT les habitants bénéficiaires.

La Direction locale d'Algérie Télécom prévoit le lancement en travaux, « dans les prochains jours », d'un autre projet de raccordement de 2.500 logements AADL au réseau de la fibre optique à l'extension Ouest d'Ali Mendjeli, a fait savoir la même source.

R.R

BATNA

Reprise progressive de l'exploitation de la station de traitement des eaux du barrage Koudiat Lemdouar

L'EXPLOITATION DE la station de traitement des eaux du barrage Koudiat Lamdaouar, dans la commune de Timgad (Batna), a repris progressivement dans trois couloirs du réseau de distribution, a annoncé hier, le responsable de l'information auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkrim Zaim.

Le taux de turbidité des eaux du barrage de Koudiet Lemdouar, causée par les fortes pluies orageuses qui se sont abattues sur la wilaya de Batna dans la nuit de lundi à mardi ayant causé l'arrêt de l'exploitation de cette station de traitement, a régressé a indiqué le même responsable.

L'ADE de Batna a entamé ce jeudi le pompage de l'eau et l'alimentation des réservoirs, a indiqué M. Zaim, relevant que l'alimentation des citoyens en eau potable reprendra « au plus tard vendredi. »

Pour rappel, l'arrêt de la station de traitement des eaux du barrage de Koudiat Lamdaouar a provoqué une perturbation dans l'alimentation en eau potable des populations des huit communes desservies depuis ce barrage, à savoir Batna, Tazoult, Ichemoul, Arris, Ain Touta, Barika, Chemora et Ain Yagout.

Selon les services de l'ADE, la quantité d'eau produite quotidiennement dans la wilaya de Batna est estimée à 160.000 m3, dont une quantité de 70.000 m3 est assurée via le barrage Koudiat Lamdaouar, tandis que le volume restant est fourni par les forages répartis à travers les différentes localités de la wilaya.

R.R

TIZI-OUZOU

Projection, en décembre, de la version amazighe du film « l'opium et le baton »

L'avant-première de la version en tamazight du film « L'opium et le bâton », adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri, sera diffusée en décembre prochain à Tizi-Ouzou, a indiqué hier, le secrétaire-général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, au forum de la radio locale.

Il sera diffusé, le 28 décembre, dans le cadre des activités commémoratives de l'anniversaire de naissance de l'écrivain, anthropologue et linguiste, a-t-il indiqué, soulignant que « c'est un travail qui a demandé beaucoup d'efforts, de temps et de moyens pour être plus près du texte de l'auteur ».

M. Assad a salué, à l'occasion le travail accompli par le producteur-réalisateur Samir Aït Belkacem qui a pris « le temps nécessaire pour fournir un travail propre et bien ficelé », soulignant que le HCA a accompagné le projet en « prenant en charge les considérations légales et financières liées à ce travail, notamment, les autorisations du réalisateur du film, Ahmed Rachedi, ainsi que ses droits ».

Le HCA, qui a été un partenaire dans ce travail de doublage lancé en 2017, se chargera, également, « de faire la promotion de ce film à travers l'ensemble du territoire national », a-t-il ajouté.

Dans le cadre toujours de la promotion de la langue et de la culture amazighs, M. Assad a, également, souligné lors de son intervention, que le prix du président de la République pour la langue et la littérature amazighes institué dernièrement « contribuera à cette promotion en encourageant les travaux d'écriture et d'édition ».

« C'est un nouveau dispositif qui va contribuer à propulser la production et la prise en charge de l'activité intellectuelle en Tamazight », dira-t-il tout en estimant que le travail accompli à ce jour est plutôt « positif et visible », notamment, dans le cadre de la co-édition lancée depuis 2016 avec certains organismes et institutions.

« Nous avons réalisé plusieurs travaux, notamment, historiques, en co-édition avec divers organismes et institutions et nous sommes en phase de mettre en place d'autres travaux avec de nouveau partenaires », a-t-il soutenu.

S'agissant des médias, notamment lourds, M. Assad a indiqué que le HCA a « une vision pragmatique pour généraliser graduellement la présence de tamazight dans les médias lourds » à travers un programme de formation au profit des journalistes de divers supports médiatiques en collaboration avec le ministère de la communication. **R.R**

TIZI-OUZOU

Décès de 2 personnes lors d'une collision

DEUX PERSONNES ont trouvé la mort hier, dans la soirée, au lieu-dit Lekhmiss à Maatkas, Sud-ouest de Tizi-Ouzou, lors d'une collision entre un véhicule et une moto, a rapporté vendredi un communiqué de la protection civile.

L'accident est survenu vers 21h20 et les 2 victimes, le conducteur de la moto et son compagnon, de sexe masculin et âgés de 20 et 23 ans, ont été évacués par les éléments de la protection civile de l'unité de Draa ben Khedda vers l'EPSP de souk el thnine.

NÂAMA

Recul dans le nombre des cas de piqûres scorpionique

LA WILAYA de Nâama a enregistré une baisse dans le nombre des victimes de piqûres de scorpions depuis le début de l'année en cours jusqu'au mois d'août passé en comparaison avec la même période de l'année écoulée, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Pas moins de 779 cas de piqûres de scorpions, ayant fait un mort (un enfant âgé de 5 ans), ont été enregistrés du début de l'année au mois d'août passé, alors que les statistiques de la même période de 2019 fait part de 1.087 cas et un décès, selon le service de prévention de la DSP.

Les zones reculées et les villages relevant des communes d'Aïn Sefra, Asla et Tiout, ont enregistré le plus grand nombre de cas durant l'année 2020, alors que les cas ont connu un pic durant le mois de juillet dernier avec 262 cas, puis de 223 cas durant le mois d'août et ce, en raison de la hausse de la température, a révélé la même source.

Les procédures de prévention, à savoir la mise en place d'un plan local de collecte et d'acheminement des scorpions vers l'Institut Pasteur pour la fabrication de l'antidote contre l'envenimation scorpionique, l'hygiène de l'environnement, l'éradication des décharges sauvages, le développement de l'éclairage public à travers les quartiers et la multiplication des actions de sensibilisation à travers les médias, ont permis la réduction du danger lié à ce type d'empoisonnement ces dernières années, a-t-on précisé à la DSP.

Dans ce cadre, la DSP, en collaboration avec les différents partenaires comme les bureaux communaux d'hygiène, la protection civile, la Direction de l'action sociale, multiplient leurs efforts en organisant des campagnes de sensibilisation et de prévention en vue de réduire le danger de cet insecte venimeux. Les parties concernées par la lutte contre les piqûres de scorpions lancent des appels aux citoyens au cours de leurs différentes campagnes de sensibilisation, notamment la sensibilisation des citoyens de ne pas avoir recours aux moyens inefficaces de traitement et se diriger directement, au plus vite, au plus proche centre de santé en cas de piqûre.

Un stock de 1.400 doses d'antidote a été mis en place dans la wilaya de Nâama, cette année, pour prendre en charge ces cas au niveau des salles de soins et des services hospitaliers et éviter les complications graves pouvant en découler, a-t-onindiqué.

R.R

ORAN

Mort massive des poissons du lac « Oum Ghelaz » pour la deuxième fois

LE LAC « Oum Ghellaz », plan d'eau situé à l'est d'Oran près d'Oued Tlélat, a récemment vécu un deuxième épisode de mort massive de poisson, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'environnement.

Ce deuxième épisode a enregistré la mort de centaines de poissons mais aussi de dizaines d'oiseaux d'eau, a indiqué la responsable de la communication à la Direction locale de l'environnement, Aicha Mansouri.

Ainsi, c'est la deuxième fois depuis le début de l'été que ce phénomène est observé au niveau du lac Oum Ghellaz, alors que le tout premier épisode a été enregistré au cours de l'été 2019.

La Direction de l'environnement qui suit l'évolution de la situation depuis le début du phénomène, avait effectué des analyses d'eau et a conclu qu'il s'agit d'un stress hydrique, causé par la baisse du niveau d'eau. Le lac connaît par ailleurs une surpopulation de la carpe, qui n'a pas de prédateur pour limiter sa prolifération, ce qui conduit, en plus du stress hydrique, à un manque d'oxygène, a expliqué la même responsable, ajoutant que si la pollution n'a pas été incriminée au cours des deux premiers épisodes, les analyses effectuées ont révélé la présence de métaux lourds. Il s'agit ainsi d'une pollution par des déchets industriels», a encore expliqué Mme Mansouri. Jusqu'à la fin du mois d'août, date de la dernière sortie de la Direction de l'environnement avec des associations écologiques, « le lac fonctionnait bien », a-t-elle affirmé.

La Direction de l'environnement a transmis des rapports détaillés sur la situation, aux autorités compétentes (ministères, wilaya) afin d'y mettre un terme.

R.R

77e MOSTRA DE VENISE

L'imaginaire noir de Franco

Etant en lice pour le Lion d'Or du festival de cinéma de la Mostra de Venise, dont la clôture aura lieu, aujourd'hui, samedi 12 septembre, la fiction Nuevo Orden du Mexicain Michel Franco vient bousculer le spectateur.



Pour le réalisateur Michel Franco, le futur vire au cauchemar dans son œuvre Ordre nouveau : un drame ultraviolent, dénué de toute lueur d'espoir. Il administre un électrochoc face aux inégalités et aux dérives totalitaires, rapporte l'Agence France presse. Exécutions sommaires, tortures à la matraque électrique, viols... Rien n'est épargné au spectateur dans cet imaginaire. L'auteur suit le destin brisé d'un couple de la bourgeoisie dans un Mexique qui bascule dans le chaos et la dictature militaire, sur fond de révolte populaire. Haletant et spectaculaire, le film s'ouvre sur leur mariage en présence de membres de la bonne société, la plupart blancs, et de nombreux domestiques, tous amérindiens. Personne ne semble prendre au sérieux la violence des émeutes et pillages qui secouent la ville. Elle s'apprête pourtant à tout emporter lorsqu'une horde d'émeutiers armés d'origine indigène assiège puis envahit la maison-forteresse. Les personnages, des domestiques à la famille des mariés, vont faire face au même déchaînement de violence et d'arbitraire de la part de la dictature militaire qui se met en place. Seuls en sortiront vivants ceux qui auront appris à déjouer tous les dangers et à ne plus faire confiance à personne. Seul film latino-américain de la compétition à Venise, son réalisateur admet appartenir lui-même à la classe privilégiée d'un pays miné par les inégalités et la violence. Pour l'actrice Monica Del Carmen, un des personnages principaux, issue d'une communauté indigène, « le film explore un thème délicat dont il faut parler » si on veut éviter « cette explosion de racisme, de discrimination entre les classes et d'inégalités dans laquelle il n'y a pas de gagnants et que des perdants ». Nuevo Orden porte un message aussi désespéré qu'universel : cette société minée par les inégalités a vocation à résonner bien au-delà de l'Amérique latine, région « experte en dictature », relève le réalisateur. Il estime que « le monde marche sur la tête », et au lieu de s'améliorer, va « vers les extrêmes. Les gens sont mécontents partout et j'ai peur que des gouvernements ne saisissent l'opportunité pour étendre encore leur contrôle » sur la société. Il précise cependant que le film est conçu avant le mouvement des Gilets jaunes en France, Black Lives Matter aux Etats-Unis ou (la révolte) à Hong-Kong ». Michel Franco s'est fait connaître avec Despues de Lucia en 2012, primé à Cannes. Nuevo Orden est son sixième long-métrage, il est le plus noir et le plus violent de ceux qui sont présentés dans la

DISQUES VINYLE AUX ETATS-UNIS

Le CD dépassé



LES VENTES de CD ont quasiment baissé de moitié au premier semestre aux Etats-Unis, elles sont désormais sensiblement inférieures à celles des disques vinyle.
Selon des chiffres publiés jeudi par l'association professionnelle RIAA, cela ne s'est plus produit depuis 1986. Durant les six premiers mois de 2020, 8,8 millions de disques vinyle se sont écoulés aux Etats-Unis, pour un chiffre d'affaires de 232,1 millions de dollars, en hausse de 3,6% par rapport à la même période de 2019, rapporte l'Agence France presse. Par comparaison, les ventes de CD se sont affaissées de 47,6%, à 129,9 millions de dollars, pour 10,2 millions de disques compact, selon les chiffres de la Recording Industry Association of America. C'est la première fois depuis 1986 que les ventes de vinyle dépassent celles des CD, selon la base de données de la RIAA. Cette année-là, le format dominant était la cassette audio, qui pesait, à elle seule 58% des unités vendues. Les LP et autres EP, les deux principaux formats de disque vinyle, ont fait mieux que résister à la fermeture de la plupart des points de vente physique durant plusieurs semaines, du fait de la pandémie de coronavirus. Mais même en pleine résurgence, porté par une nouvelle génération de collectionneurs, le vinyle ne pesait, pour autant, que 4,1% du chiffre d'affaires de l'industrie musicale aux Etats-Unis au premier semestre. Sans surprise, le secteur est dominé par le numérique, qui représente 91% des ventes de musique, dont 84,8% pour le streaming. Dans un contexte difficile, lié à la pandémie, l'industrie musicale a enregistré une hausse de 5,6% de son chiffre d'affaires par rapport au premier semestre de 2019, à 5,65 milliards de dollars.
Signe de la progression de l'écoute en ligne, le nombre d'abonnements à des services de streaming a encore bondi de 23%, pour atteindre 72,1 millions.

R. C

FORMATION À LA TECHNIQUE DU PSYCHODRAME

Une session de formation sur la technique du psychodrame est initiée par le Syndicat des artistes de théâtre et du cinéma à Oran. Elle est axée sur la combinaison du théâtre à la psychologie dans le traitement des états psychologiques. Première du genre dans l'Oranie, cette formation a vu la participation de dix comédiens de la troupe théâtrale Coulisses de la Maison de jeunes Ahmed-Zabana de Sidi Bachir, selon le président du syndicat Mohamed Belfadel. L'initiative consiste en la formation d'animateurs qui peuvent prendre en charge des séances en matière de psychodrame, une forme de traitement psychologique par les techniques théâtrales. Ce genre de séances, que le Syndicat d'Oran compte organiser, permet aux enfants de faire part de leurs problèmes, de leurs émotions et de leurs sentiments cachés par la réalisation de scènes de théâtre collectives, notamment les sentiments refoulés. Il s'agit aussi de la détection de leurs talents artistiques et leur amélioration.

AGENDA

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) avec Benaouda Lebdai, professeur des Universités, spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales, jusqu'au mardi 15 septembre. La conférencière donne sens aux multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates. En ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50

AUTRICE Assia Djebar. Le cinéma à hauteur d'esprit. L'intime, la femme et le subjectif par la réalisatrice et productrice Malika Laïchour Romane. Du samedi 12 au mercredi 30 septembre. Cycle Chardonneret (épisode 1 et 2). Consulter : if-algerie.com/alger/agenda-culturel/seham

THEATRE 03 nouvelles productions à Oran programmées pour septembre : Ouardia de Mohamed Houidek, une production de l'association Espace Jeunes ; Salah de la coopérative Cinquantenaire ; Araba wa hikaya, une pièce écrite et mise en scène par Mohamed Mihoubi de l'association El-Amal. * Gratuité des cinq premières représentations de Ouardia.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, stratège, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec Fouad Bestandji. Eclairage trois points : le samedi 05 septembre, 10h-16h. De la théorie et de la pratique, démonstration, exercice pratique pour la réalisation d'images en groupe.
1 Présentation du matériel studio
2 Petit rappel des règles de base de la photographie
3 La lumière comme outil de travail
4 Plan d'éclairage avec une seule source
5 Eclairage trois points avec analyse d'image
6 Alternative à l'éclairage studio
7 Application par le biais d'exercices
8 Réalisation d'image
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
- Autres programmes : Du mardi 08 au jeudi10 septembre : La photographie de studio.
Du samedi12 au lundi 14 septembre : Fondements de la photographie
Les samedi 03, 10, 17 octobre : Fondements de la photographie.

Elle rentre chez elle une semaine après son enterrement



UNE JEUNE INDIENNE a été retrouvée morte dans une valise. Elle a été enterrée et sa belle-famille accusée de meurtre. Mais le corps appartenait en réalité à une autre personne…

Six jours après avoir été déclarée morte et enterrée, une jeune femme en Inde s'est présentée à la police, relate le Times of India

L'Indienne de 22 ans avait en effet été «identifiée» par sa famille lorsque le corps d'une jeune femme avait été découvert le 27 juillet dans une valise à Ghaziabad, dans l'État de l'Uttar Pradesh.

La police avait alors accusé son mari et ses beaux-parents de l'avoir tuée. Les trois ont été placés en détention.

PERSONNE N'A REMARQUÉ L'ERREUR

Le corps de la victime a été enterré. Étonnamment, la famille n'a eu aucun doute sur son identité même lors de la cérémonie.

Selon la police locale, le corps a été identifié par son frère et sa mère.

Comme elle aurait été torturée par sa belle-famille, ses parents avaient exposé à la police leurs soupçons selon lesquels elle aurait été tuée par sa nouvelle famille.

La jeune femme a été portée disparue le 22 juillet.

Six jours plus tard, elle a expliqué à la police qu'elle était partie dans une ville voisine sans rien dire à personne.

Ses beaux-parents et son mari ont été disculpés. Reste à savoir qui était la jeune femme dans la valise…

Une astuce a permis à un économiste roumain de gagner au loto 14 fois



UN ÉCONOMISTE ROUMAIN qui vit actuellement au Vanuatu a révélé une astuce qui lui a permis de rafler 14 fois la cagnotte du loto.

La méthode est simple à condition de trouver une grosse somme d'argent pour débuter, relate l'Independent.

L'économiste et mathématicien roumain Stefan Mandel qui a déménagé en Israël avant de s'installer en Australie puis au Vanuatu a compris comment gagner au loto.

La méthode est simple, à condition de pouvoir collecter suffisamment d'argent pour débuter, rapporte l'Independent.

Stefan Mandel a calculé que pour une loterie dans laquelle il faut choisir six numéros situés entre 1 et 40 le nombre de combinaisons possibles est de 3.838.380. L'étape suivante consiste à trouver des jeux où le jackpot est au moins trois fois supérieur au nombre de combinaisons possibles. Si le jackpot est, par exemple, de 10 millions d'euros et que le ticket coûte un euro, le gain, après avoir joué chaque combinaison, sera de 6.161.620 euros. Il ne reste qu'à rembourser les investisseurs et à recommencer en achetant soi-même un plus grand nombre de tickets.

LES RISQUES ENCOURUS

Stefan Mandel a réussi son astuce à 14 reprises au total, les deux premières fois en Roumanie, puis au Royaume-Uni et en Australie où cette méthode est actuellement interdite. Sa méthode n'est cependant pas sans risque. CNews signale que la combinaison gagnante pourrait être trouvée par un ou plusieurs autres joueurs. Le jackpot sera alors divisé entre chacun d'entre eux et le reste pourrait ne pas suffire à rentrer dans les frais investis.

Un puissant typhon inverse le sens d'une chute d'eau en Chine



Le typhon Hagupit, qui s'est abattu sur la province chinoise du Zhejiang, a littéralement inversé le sens d'une chute d'eau, alors que la vitesse du vent dépassait les 130 km/h, relatent les médias.

La cascade de 190 mètres de haut, qui s'écoule du pic de Lingfeng, dans la province chinoise du Zhejiang, dans l'est du pays, a changé de sens sous l'effet des vents violents du typhon Hagupit.

Une vidéo publiée par China Plus News montre l'eau de la cascade emportée par les rafales de vent.

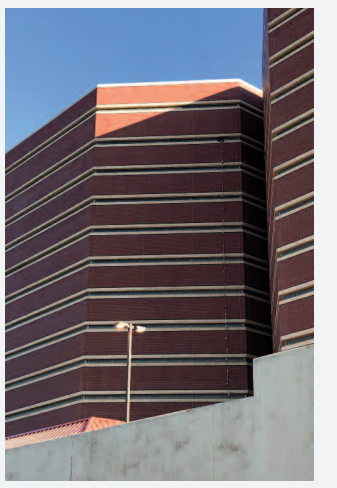
Le typhon Hagupit, le quatrième typhon à arriver en Chine depuis le début de l'année, a frappé la province du Zhejiang le 4 août au petit matin, selon China.org, qui cite le Centre météorologique national (NMC). Ce typhon né dans le Pacifique a apporté des vents violents et des pluies torrentielles avec des vents soufflant à 38 m/sec.

Plus de 380.000 personnes ont été évacuées des zones sinistrées, d'après les médias chinois. Les communications automobiles et ferroviaires ont été perturbées et il y a eu des coupures de courant.

CETTE MÉTHODE A PERMIS À DEUX DÉTENUS DE S'ÉVADER D'UNE PRISON US

LA POLICE a interpellé le 31 juillet deux évadés de prison dans l'État américain de l'Oklahoma. Ils avaient fabriqué une corde de plus de 100 mètres avec des draps pour descendre du 12e étage de l'établissement correctionnel.

Deux détenus se sont évadés vendredi 31 juillet d'une prison de l'État américain de l'Oklahoma à l'aide une corde faite à partir de draps, rapporte le journal The Oklahoman. L'évasion a eu lieu vers 5h20 heure locale. Ils ont attaché l'extrémité d'une corde de 100 mètres au pied d'une table en métal et ont cassé une fenêtre pour descendre du



12e étage de l'établissement correctionnel. Dans leur cellule, la police a trouvé un schéma de la prison dessiné à la main.

Mais lors de leur évasion, l'un d'eux est tombé du quatrième étage et s'est cassé la cheville. Les gardiens ont remarqué l'évasion seulement deux heures plus tard. Ils ont réussi à trouver ce fugitif juste à l'extérieur du périmètre de la prison.

L'interpellation de l'autre homme

L'autre, condamné pour murtre, a été interpellé quelques heures plus tard à environ 10 kilomètres de la prison dans le sud-ouest d'Oklahoma City.

Il avait enfilé un jean, une chemise et des bottes de cowboy.

Selon les enquêteurs, il allait voir son père et peut-être fuir le pays. La prison a été ouverte en 1991. Au cours de la cérémonie d'inauguration, les autorités l'ont qualifiée de sûre.

Cependant, deux mois plus tard, la première évasion a eu lieu, aussi avec des draps.

L'incident de vendredi a provoqué une nouvelle vague de critiques à l'égard de la sûreté de l'établissement.



ACTE ÉTONNANT, MAIS LÉGITIME: ELLE TRANSPORTAIT LES RESTES DE SON ÉPOUX... DANS SA VALISE

LES SERVICES de sécurité de l'aéroport de Munich ont trouvé le 3 août un squelette humain dans la valise d'une septuagénaire, d'après un communiqué de la police fédérale allemande, cité par le Spiegel. Il s'est avéré que la femme voulait rapatrier les restes de son mari de Grèce en Arménie, un acte légitime pour la police allemande. Une découverte pour le moins inhabituelle et assez terrifiante a été faite le 3 août à l'aéroport de Munich, lors du passage au scanner, des ossements humains ont sonné dans le bagage d'une femme. Une Arménienne âgée de 74 ans et résidant en Grèce transportait en effet dans sa valise le squelette de son mari défunt, indique un communiqué de la police fédérale allemande, cité par le Spiegel.Accompagnée de sa fille de 52 ans, la veuve envisageait de le rapatrier de sa résidence en Grèce dans la capitale arménienne, Erevan, via Munich et Kiev, est-il indiqué.

UN ACTE LÉGITIME

Les deux femmes disposaient de tous les documents nécessaires, y compris le certificat de décès de l'homme disparu en 2008 et initialement enterré près de son domicile, à Thessalonique. Suite à la consultation de ces documents et à la vérification des informations données par les voyageuses, elles ont été autorisées à continuer leur périple avec le squelette dans leur valise. Le procureur de la ville de Landshut n'avait trouvé aucune «pertinence pénale dans l'affaire», la police fédérale établissant que le transfert était en effet légitime.

Start-up : comment se préparer à la croissance ?

Business : Le co-fondateur d'une des start-up les plus prospères d'Amérique du Nord partage sa vision du leadership et propose quelques conseils sur la façon dont les entreprises peuvent se positionner pour anticiper leur croissance.

Comment les entrepreneurs et les fondateurs de start-up positionnent-ils leurs entreprises pour favoriser la croissance en période d'incertitude et de récession ? Pour répondre à cette question, Ray Wang, PDG et fondateur d'une société de conseil basée dans la Silicon Valley, Constellation Research, et moi-même avons interrogé un PDG et cofondateur de start-up. Il a lancé son entreprise lors de la dernière récession économique, puis l'a développée jusqu'à ce qu'elle devienne la 34e start-up à plus forte croissance en Amérique du Nord.

Michael J. Sikorsky est le PDG et le cofondateur de Robots & Pencils. Il a cofondé son entreprise en 2009 et l'a fait croître de 4 800 % au cours des cinq premières années. 34e start-up à la croissance la plus rapide en Amérique du Nord, Robots & Pencils est devenu un partenaire de confiance pour certaines des entreprises les plus innovantes du monde, avec plus de 250 applications utilisées par près de 80 millions de personnes. Le PDG a été nommé parmi les 50 personnes les plus influentes au Canada. Il a également été distingué par Ernest Young "entrepreneur de l'année" et a tenu plusieurs conférences à Harvard, Stanford, au MIT ainsi qu'au Forum économique mondial.

Les 10 points à retenir

1-Le futur ne demande pas d'autorisation.

Michael Sikorsky nous rappelle que les technologies d'intelligence artificielle (IA) ne demandent pas de permission. La prochaine génération de talents s'attendra également à une plus grande autonomie de la part des entreprises. Dans la quatrième révolution industrielle, la disruption doit commencer par la manière de concevoir l'organisation. Il ne faut pas oublier que ce ne sont pas les entreprises qui font bouger les lignes, ce sont les gens.

2-La structure organisationnelle est un avantage concurrentiel.

Comment concevoir son entreprise afin qu'elle soit continuellement en mouvement, et qu'elle ait un flux optimal et une friction minimale ?

Comment créer de la valeur adaptée à la vitesse du besoin ? Michael Sikorsky estime qu'il existe trois indicateurs clés de performance (KPIs) à prendre en compte dans une organisation : la rapidité des décisions, qui est réellement basée sur la confiance ; le jugement ; et la mesure de la pensée entrepreneuriale.



« La vitesse est la nouvelle monnaie du monde des affaires.

Et pour aller vite dans ce domaine, vous devez être conçu pour le mouvement », explique-t-il.

3-La neige fond sur les bords.

Michael Sikorsky nous rappelle l'idée d'Andy Grove, ancien PDG d'Intel, qui disait que la neige fond par les bords. Ce qu'il voulait dire, c'est qu'il faut se demander comment repousser autant que possible les décisions jusqu'aux limites de l'organisation, puis comment suivre le talent qui peut vous y mener. Avec la croissance explosive des technologies, comment une entreprise peut-elle sortir de la logique d'une direction verticale ? Michael Sikorsky a construit une entreprise sur les principes flow, basés sur les organismes vivants. Andy Grove nous rappelait également l'importance d'une bonne dose de paranoïa pour obtenir des performances élevées. Aujourd'hui, compte tenu de la santé, du climat, des périodes de difficultés et d'incertitude économiques, la rapidité et la pertinence sont deux monnaies importantes du monde des affaires.

4-Les humains sont des substituts faibles des robots.

Alors que nous passons de la troisième à la quatrième révolution industrielle, les humains se doivent d'être de plus en plus humains. Les employés doivent avoir plus de possibilités de créativité et d'engagement, en introduisant de manière significative l'automatisation dans leurs entreprises.

5-Les chefs d'entreprises axées sur la croissance sont des concepteurs de circuits de course axés sur les pilotes.

Michael Sikorsky explique que son objectif est de construire une piste de course et d'inviter des talents capables de rouler à la vitesse maximale sur la piste.

Il a conçu une piste de course pour permettre à son personnel de s'exécuter le plus rapidement possible.

Il pense que les talents construisent la route vers l'avenir. En tant que jeune entrepreneur, il a construit une piste de course pour un modèle descendant, en se concentrant sur l'optimisation de sa propre vitesse. Plus tard, il a réalisé que l'accent devait être mis sur les talents, et non sur le PDG ou la direction. En fin de compte, la croissance d'une entreprise est fonction de la croissance de ses collaborateurs.

6-Les décisions sont soit à sens unique, soit à double sens.

Une porte à double sens permet à votre équipe d'aller vite et de revenir si les décisions sont incorrectes.

Les portes à sens unique sont plus difficiles à franchir et nécessitent donc plus de réflexion et d'analyse.

7-Remettre en question les hypothèses, en commençant par les siennes.

Michael Sikorsky fait référence à une citation de Charlie Munger : « si vous n'avez pas détruit au moins une idée parmi vos meilleures et vos favorites chaque année, alors vous avez probablement perdu une année ».

La période de gestation pour savoir si la structure d'une organisation est conçue pour une vitesse optimale est de 6 à 9 mois.

8-Quelle que soit la personne que vous êtes, la plupart des personnes les plus intelligentes travaillent pour quelqu'un d'autre (la loi de Bill Joy).

Lorsque nous avons demandé à Michael Sikorsky comment les fondateurs pouvaient rester humbles et accessibles après avoir atteint une croissance et un succès très rapide, il nous a répondu qu'il s'entourait de personnes plus intelligentes que lui, où qu'il aille. Il a également mentionné qu'il conservait un esprit de croissance : il veut être le plus petit poisson dans le plus grand étang, ce qui lui donne le plus d'opportunités de grandir.

9-En tant que jeune entrepreneur, il faudra affronter des obstacles et l'incertitude.

Michael Sikorsky explique que lorsqu'il a commencé, il n'avait pas d'expertise, pas de plan, sa vision n'était pas claire et pourtant, parce qu'il se l'est autorisé, il est allé de l'avant. Selon lui, si l'on arrive à s'attacher à une vague, alors tout le reste peut être plus facile.

10-Rentabiliser chacun de ses apprentissages.

Apprenez-vous de vos erreurs ? Répétez-vous et apportez-vous des améliorations en fonction de vos décisions et de vos actions ?

Tout cela nous ramène à la vitesse d'exécution (vitesse et direction), à la confiance en son talent et à l'itération en cours de route. La gratitude est très importante. Michael Sikorsky nous a fait part de sa très grande reconnaissance envers ceux qui l'ont aidé à construire une entreprise prospère.

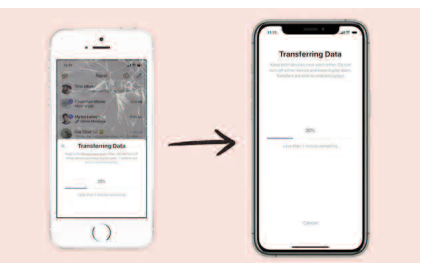
Signal permet de migrer les données d'un appareil iOS à un autre

SIGNAL va proposer une nouvelle fonctionnalité permettant aux utilisateurs de l'application de messagerie sécurisée de pouvoir transférer leurs données sur un nouvel appareil.

Signal a annoncé ce mardi qu'il donnerait la possibilité aux utilisateurs d'iOS de transférer les informations de l'application de messagerie sécurisée d'un appareil iOS existant vers un nouvel appareil iOS.

QR CODE

Une fois le numéro de téléphone du nouvel appareil vérifié, celui-ci génère un QR code. Il devra être scanné par l'ancien appareil pour commencer le processus de transfert des données. Signal précise sur son blog que le premier appareil conserve « le contrôle total » tant que le nouvel



appareil vérifie l'intégrité des données après le transfert.

« Signal génère une paire de clés unique pour la connexion cryptée entre les appareils, et un MAC est intégré dans le QR code du nouvel appareil afin que votre appareil existant puisse vérifier la connexion », explique l'entreprise.

« Le QR code lui-même ne contient aucune information sensible. Même si quelqu'un d'autre se trouve dans la même pièce que vous, et se précipite pour scanner le QR code avant vous, le pire scénario est qu'il pourra commencer à transférer ses données vers le nouvel appareil avant vous. » Dans ce cas, l'application peut être réinstallée et que vous pouvez relancer le processus.

UNE PREMIÈRE SUR IOS

La société précise que c'est la première fois qu'il est possible de passer à un nouveau dispositif iOS sans perdre de données. Les utilisateurs d'Android ont pour leur part été capable de déplacer des historiques de messages entre appareils, mais ils devaient pour cela déplacer un fichier de sauvegarde entre les appareils et entrer un mot de passe à 30 chiffres pour la sauvegarde.

Signal explique que « la notion de "file system" reste un concept étranger pour de nombreux utilisateurs d'iOS. L'application "Fichiers" d'Apple est relativement récente et elle n'est pas disponible sur certains des appareils que nous prenons encore en charge ». « Nous reconnaissons que cette option ne couvre pas tous les scénarios, mais nous pensons que c'est un bon début. Nous avons l'intention de continuer à améliorer cette fonctionnalité à l'avenir », ajoute-t-elle.

CODE PIN

Le mois dernier, Signal a dévoilé sa fonction PIN, qui s'inscrit dans le cadre de l'abandon par l'entreprise de l'utilisation des numéros de téléphone comme identifiants de profil.Le code PIN est utilisé pour crypter les informations de profil, les paramètres de compte et les contacts locaux, avec une copie des données stockée sur les serveurs de Signal. Le code PIN ne couvre pas les messages, qui restent sur les appareils.

Tout comme le code à 30 chiffres pour les sauvegardes Android, si un utilisateur oublie son code PIN, les sauvegardes ne peuvent pas être récupérées.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

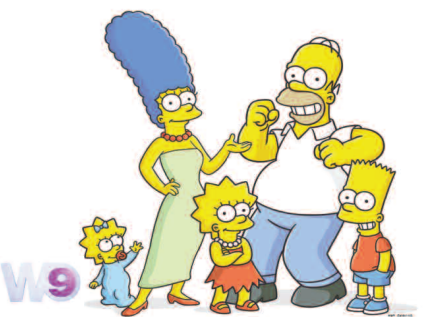






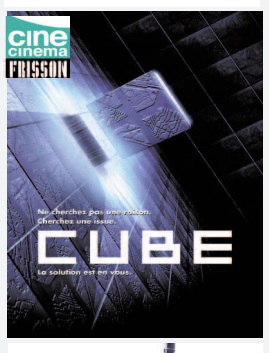








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Divertissement — TF1
The Voice Kids

20h05 Divertissement — France 2
Fort Boyard

20h05 Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
The Rookie : le flic de Los Angeles

20h10 Football / Ligue 1 Uber Eats — CANAL+
Saison 2020 - : Saint-Etienne / Strasbourg

20h05 Série d'animation (2009 - Etats-Unis) — W9
Saison 20
Les Simpson

19h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Canada - 1997
Cube

20h00 Téléréalité (Etats-Unis) — 6ter
Rénovation impossible

20h05 Cinéma - Film policier 1995 — CINE + PREMIER
Heat

20h00 Série policière — C8
Inspecteur Barnaby

20h00 Cinéma - Thriller 2019 — CINE CINEMA
Joker

19h50 Cinéma - Film fantastique — CANAL+ family
Maléfique : le pouvoir du mal

20h00 Série policière (1974 - Etats-Unis) — TMC
Columbo

10h36 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'action (2019 - Canada - Irlande) - Vikings

Saison 6 - Épisode 1: La route de la soie S 1-10

Bjorn a repris Kattegat après une longue bataille et se demande désormais quel roi il veut être après le règne de terreur imposé par Ivar. Hélas, il ne peut pas compter sur Lagherta qui a décidé de se retirer de la vie publique et de construire sa ferme, ni sur son frère Ubbe. Il veut suivre les traces de son père, Ragnar, et explorer le monde. Hvitserk, quant à lui, cherche toujours à se venger d'Ivar. Ce dernier, toujours en exil, est capturé par Oleg...

18h03 **Série policière (2018 - France)**
Saison 7 - Épisode 11:
Engrenages

Laure et Gilou sont placés en garde à vue par l'IGPN. Ils sont tour à tour interrogés sur leurs liens avec Pierre Solignac. Ce dernier les accuse d'avoir dérobé un sac contenant 500 000 euros. Tintin, leur ancien collègue, assiste aux interrogatoires. Pendant ce temps, Ali auditionne des réfugiés syriens qui pourraient avoir été témoins de l'enlèvement d'Oury. Au procès de Lola, Joséphine appelle un témoin inattendu à la barre.

21h50 **Série dramatique (2020 - Grande-Bretagne)**
Saison 3 - Épisode 1: Comme un petit singe

Killing Eve

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:42	12:26	15:58	18:45	20:04
CONSTANTINE	04:48	12:30	16:03	18:49	20:07
ALGER	05:01	12:44	16:17	19:04	20:22
OUARGLA	05:00	12:35	16:07	18:53	20:06
CHLEF	05:09	12:51	16:24	19:10	20:28
MOSTAGANEM	05:15	12:56	16:29	19:15	20:33
ORAN	05:18	12:59	16:32	19:18	20:35

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6786 – SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	18°
Oran	32°	20°
Constantine	26°	13°
Ouargla	35°	24°

BRAHIM GHALI :

«Les Sahraouis déterminés à défendre leurs droits légitimes»

Le Président sahraoui, Brahim Ghali, a appelé une nouvelle fois l'ONU à entreprendre des actions «sérieuses et concrètes» pour aboutir à la décolonisation du Sahara occidental, soulignant la détermination du peuple sahraoui à prendre les mesures nécessaires pour défendre ses droits légitimes.



«Après 29 ans depuis l'entrée en vigueur du Plan de règlement ONU-OUA et du cessez-le-feu, le peuple sahraoui est déterminé à prendre les mesures nécessaires pour défendre ses droits légitimes et à faire en sorte que la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) s'acquitte de son mandat et de ses fonctions conformément aux principes généraux applicables aux opérations de maintien de la paix de l'ONU», a souligné Brahim Ghali, également secrétaire général du Front Polisario, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

«Ce que nous attendons de l'ONU, par conséquent, c'est de voir des actions concrètes et sérieuses prises en vue de la mise enœuvre intégrale et rigoureuse du plan de paix en permettant à notre peuple d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conduisant ainsi à la décolonisation de la dernière colonie d'Afrique», a-t-il réaffirmé dans la lettre qui a également été remise au Président du Conseil de sécurité pour être publiée en tant que document officiel du Conseil.

Dans cette missive, le président de la RASD fait part de la «frustration» du peuple sahraoui face à l'inaction de l'ONU et à la non-exécution du mandat de sa mission, en plus de son»silence»face aux obstacles marocains à la paix, rappelant l'objectif essentiel du plan de règlement ONU-OUA qui consiste à parvenir à «une solution juste et définitive de la question du Sahara occidental conformément à la résolution 1514 (15) de l'Assemblée générale au moyen d'un cessez-le-feu et de la tenue d'un référendum sans contraintes militaires ou administratives pour permettre au peuple du Sahara occidental l'exercice de son droit à l'autodétermination».

Cependant, a déploré M. Ghali, l'ONU n'a pas réussi jusqu'à présent à mettre en œuvre le mandat pour lequel la MINURSO a été créée et à mener à bien la décolonisation du Sahara occidental.

Ce qui est encore pire, c'est que tant l'ONU que la MINURSO ont toujours maintenu «un silence assourdissant face aux actions annexionnistes continues du Maroc dont le but est d'imposer un fait accompli par la force au Sahara occidental occupé (depuis 1975) et de saper le statut juridique du Territoire en tant que territoire non autonome en attente de décolonisation».

De plus, a poursuivi le Président sahraoui dans sa lettre, «l'ONU a choisi de fermer les yeux alors que le Maroc persiste dans ses actions visant à saper le caractère international exclusif de la MINURSO et à entraver la Mission dans la mise en œuvre de son mandat». De ce fait, l'occupant marocain «continue d'imposer l'utilisation de plaques d'immatriculation marocaines sur les véhicules de la MINURSO et insiste pour apposer des tampons marocains sur les passeports du personnel de la MINURSO à leur entrée et à leur sortie du Sahara occidental», a-t-il déploré. Pourtant, a-t-il rappelé, lorsque le Front Polisario a décidé d'accepter le cessez-le-feu en 1991, celui-ci était - et est toujours - fondé sur la pleine mise en œuvre du Plan de règlement ONU-OUA pour lequel la MINURSO a été exclusivement créée. Pour le Front Polisario, le cessez-le-feu en cours fait partie intégrante d'un accord global intégré, à savoir le Plan de règlement ONU-OUA, qui a été accepté officiellement par les deux parties, le Front Polisario et le Maroc, et approuvé par le Conseil de sécurité dans ses résolutions pertinentes, a tenu à souligner le Président Ghali.

S. O. B.

PROCÈS DE OULD ABBES ET BARAKAT

Audition des coaccusés, réquisitoire du parquet

LE PROCÈS des deux anciens ministres Djamel Ould Abbes et Said Barkat s'est poursuivi avec l'audition des coaccusés et des témoins dans l'affaire de dilapidation des deniers publics et conclusion de marchés en violation de la législation en vigueur, le parquet devant faire son réquisitoire demain.

La séance du jeudi a débuté avec l'audition du directeur du protocole lorsque l'accusé Djamel Ould Abbes était à la tête du ministère, M. Djelloul Saadi qui a rejeté tout les accusations retenues contre lui. Il a indiqué qu'en sa qualité de directeur du protocole, sa mission se limitait à préparer les activités et visites du ministres, ainsi que les cérémonies, affirmant n'avoir aucune relation avec la gestion des fonds du ministère. Et d'ajouter que toutes les cérémonies organisées par le ministère lors desquelles des cadeaux étaient offerts aux personnes aux besoins spécifiques, étaient organisées officiellement en présence des membres du gouvernement et avec une couverture médiatique de la presse publique.Il a affirmé également n'avoir aucune prérogative pour offrir des ordinateurs. Pour sa part, le trésorier du ministère, Kamel Mechkour a fait savoir que le ministère avait acquis 1200 ordinateurs dont 978 avaient été remis à l'Office national des examens et concours (ONEC) pour distinguer les lauréats du Baccalauréat (session 2009), soulignant n'avoir aucun droit de regard sur la quantité restante.

Interrogé mercredi sur le sort du nombre restant des ordinateurs, l'ancien ministre Djamel Ould Abbes avait indiqué qu'ils ont été remis aux athlètes parmi les personnes aux besoins spécifiques qui se sont distingués lors des olympiades de Pékin.

Le trésorier de l'Organisation nationale des étudiants algériens, Abed Sid Ahmed a indiqué, lui, que l'opération d'acquisition de bus supervisée par l'Organisation en vertu d'une convention signée avec le ministère de la Solidarité, s'était faite suivant des conditions particulières, et que la comptabilité était très rigoureuse au sein de l'organisation.

Les montants restant avaient été restitués au ministère, a-t-il assuré. Lors de leur audition, des travailleurs du ministère, notamment des agents de sécurité et le chauffeur personnel de l'ancien ministre Ould Abbes ont déclaré avoir retiré des sommes importantes «sous la pression», remis à Ould Abbes sur ordre de ce-dernier. Le procès reprendra dimanche prochain avec les réquisitions du procureur de la République et les plaidoyers de la défense.

APS

L'HORREUR EN LIVE À ANNABA

Le tueur de Zaki se suicide

UN JEUNE algérois, dénommé Mohamed, a mis fin à ses jours en début de soirée mercredi dernier en se tranchant la gorge à l'aide d'une lame de rasage en plein public. L'acte ultime et regrettable de ce jeune homme s'est déroulé devant plusieurs centaines de annabis au grand boulevard Bouzeredi Hocine, non loin de la mosquée de ce quartier très fréquenté. Certains filmaient la scène ou faisaient des live.

Le jeune homme est arrivé à Annaba, il y a à peine trois jours, selon plusieurs témoignages de personnes qui l'avaient rencontré, fuyant Alger, à la suite d'un meurtre qu'il aurait commis contre un autre jeune de sa connaissance, le dénommé «Zaki». Le crime commis s'est déroulé, il y a de cela six jours, dans la commune de Bachdjerah devant le centre commercial Hamza. Selon plusieurs sources, le tueur présumé a été identifié mercredi dernier par les éléments des services de sécurité de la wilaya d'Annaba suite à ses contacts avec des passeurs de harraga. Il comptait se rendre en Italie avec d'autres harraga, mais il a été escroqué par un passeur qui lui avait pris son argent mais sans l'embarquer. Encore, selon des sources sures, le jeune tué, Zaki , serait l'ami intime de Mohamed, le tueur présumé. Et même les circonstances du meurtre de Zaki sont complexes. On raconte que lors d'une dispute devant le centre commercial Hamza entre Mohamed, le tueur présumé, et un autre jeune, Zaki est intervenu pour séparer les deux jeunes avant de recevoir un coup de couteau en plein dans le cœur.

A Annaba, lieu de sa fuite, Mohamed dépossédé de son argent et pris de remord suite à la mort de son ami ne savait plus quoi faire. C'est alors, sous l'emprise de psychotropes qu'il aurait avalé consommé, qu'il décida de se suicider.

Ni les cris ni les supplications des citoyens qui ont tenté de le ramener à la raison n'ont eu aucun pour le dissuader de son geste fatale.

Un drame horrible, et surtout de l'aveu de personnes qui ont connu Mohamed, ce dernier ne faisait que pleurer la mort de son ami depuis son arrivée à Annaba. Les réseaux sociaux se sont emparés du suicide de Mohamed et plusieurs vidéos de la scène ont circulé sur les réseaux sociaux, provoquant colère et émotion. Une enquête est actuellement diligentée par les services de sécurité.

Nabil Chaoui